

LE MONDE A L'ENVERS. — Les passagers de cette voiture en flammes ont certes vécu ce qu'était le monde à l'envers, pour de tristes minutes... Heureusement, personne ne fut grièvement blessée. Cet accident plutôt inusité est survenu dimanche dernier à environ un mille à l'est du viaduc Sainte-Eulalie, sur la Transcanadienne. (Photo L'Union)



**St-Pierre
accroche
ses patins**

voir pages A-2 et A-4



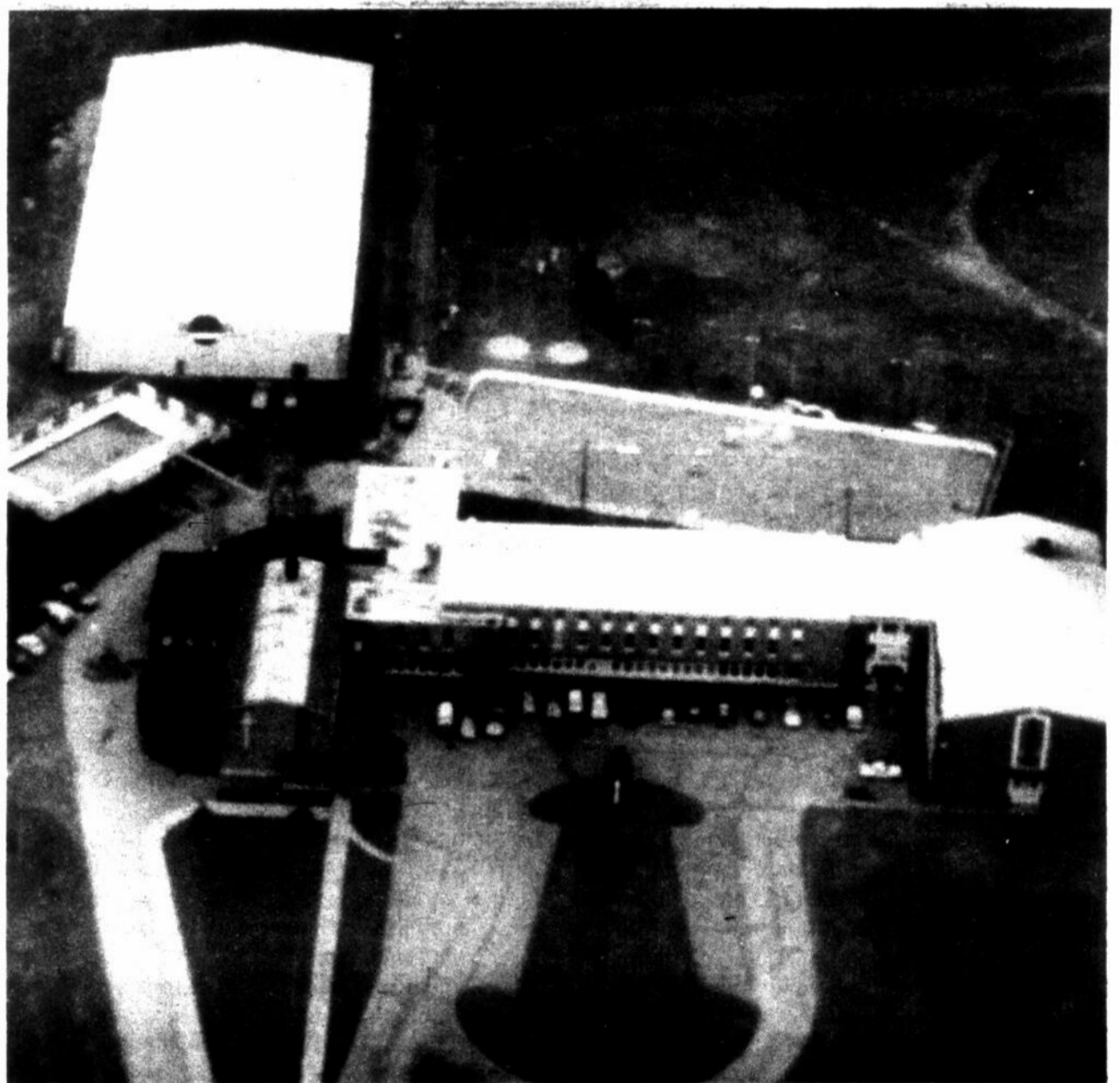
VICTORIAVILLE ET LES BOIS-FRANCS — 29 OCTOBRE 1974

108e ANNEE, NUMERO 45 — 4 CAHIERS — 92 PAGES 25 CENTS



Sommaire

- Aro inc. brûle...
voir page B-1
- Les élections municipales...
voir page A-11
- Le travail reprend
à Princeville...
voir page A-2
- L'aréna de Princeville:
\$600,000 d'investissement...
voir page A-2
- Tère défaite
du Roland Boulanger...
voir page D-11



Vue aérienne du collège Clarétain de Victoriaville et de ses dépendances. A l'arrière plan, on remarquera le nouvel aréna qui devrait normalement ouvrir ses portes vers la mi-novembre. (Photo L'Union)

Commentaires

Du patinage artistique sans glace...

Le roi, les fous, les cavaliers et les tours ont tenu lors des derniers jours et ce, jusqu'à la dernière minute, le haut-pavé de l'échiquier de la scène municipale de Victoriaville. Ils n'ont réussi cependant qu'à faire échec à la reine.

RÉTROSPECTIVE

Dans l'édition du journal L'Union, en date du 1er octobre 1974, en page 2, la population de Victoriaville lisait une nouvelle écrite en termes conditionnel le non-retour de M. Denis St-Pierre à la mairie de Victoriaville.

Voici le texte intégral de cette nouvelle coiffée du titre "Y aura-t-il élections à la mairie de Victo?"

"De source bien informée, il appert que le maire de Victoriaville, M. Denis St-Pierre, ne convoitera pas un autre mandat de quatre ans à la mairie. On sait que celui-ci s'est refusé à déclarer, à venir jusqu'à aujourd'hui, si ou non il sera de nouveau candidat.

Selon cette même source, les raisons qui empêcheraient M. St-Pierre à ne pas convoiter un autre mandat seraient d'ordre de travail. Comme on sait M. St-Pierre a beaucoup d'obligations face à son travail d'ingénieur, en étant président d'une quinzaine de bureaux d'ingénieurs-conseils à travers la province de Québec dont les plus importants sont situés à Sherbrooke, Drummondville, Trois-Rivières et Victoriaville.

Par ailleurs, toujours selon les renseignements obtenus, advenant la décision du maire St-Pierre de ne pas briguer les suffrages, deux conseillers seraient des plus intéressés à se présenter à la mairie. Il s'agit en l'occurrence de MM. Gédéon Grenier et Jean-Denis Béliveau.

Par ailleurs, on avance également les noms de MM. Rock Gardner, P. A. Poirier et même Pierre Roux, maire actuel de la municipalité d'Arthabaska, comme candidats à la mairie de Victoriaville.

Quoi qu'il en soit, des développements précis sont attendus d'ici quelques jours". Voilà la teneur de cette nouvelle qui en avait fait sourire plus d'un lors de la parution de cet article.

LES FAITS

Vendredi, 18 octobre, à une semaine des mises en candidatures, M. St-Pierre, dans une conférence de presse, lâche la vapeur et annonce son renouvellement de mandat à la mairie de Victoriaville ainsi que le bloc des six conseillers soit MM. Béliveau, Grenier, Cliche, Dunn, Provencher et Plante. La population peut respirer.

Mais coup de grizzi, mercredi le 23 octobre, comme une trainée de poudre, une rumeur circule à l'effet que M. Jean-Denis Béliveau ne briguerait plus les suffrages à l'échevinage. Dès le lendemain, soit le 24 octobre, dans une conférence de presse avec les médias d'information, M. Béliveau confirme la rumeur alléguant son désaccord avec l'administration de M. St-Pierre.

Au cours de cette même journée, en après-

midi, M. St-Pierre accompagné des cinq échevins, de M. Claude Bouffard, futur candidat à l'échevinage et de M. P. A. Poirier, rencontra les journalistes pour annoncer son retrait à la mairie. En commun accord, M. St-Pierre se désistait en faveur de M. P. A. Poirier comme futur maire de Victoriaville.

Vendredi, 26 octobre, un certain M. André Doyon, de la firme Vic Arts de Victoriaville, confirmait une rumeur à l'effet qu'il briguerait les suffrages à la mairie. Petit train va loin, samedi a passé et dimanche, le grand jour des mises en candidature, est arrivé.

DERNIÈRE TIRADE

Dimanche le 27 octobre, après la signature des mises en candidatures et des serments de MM. P. A. Poirier, des cinq échevins, de M. Claude Bouffard, futur candidat à l'échevinage et de M. André Doyon qui, revenant sur ses arrières, se présentait à l'échevinage au siège 6 contre M. Bouffard, M. St-Pierre, dans un summun coup de théâtre, signalait également sa mise en candidature au poste de maire.

A 14 heures, le président d'élection, M. Boisvert, présentait aux citoyens entassés dans la salle des délibérations, les candidats aux différents postes d'échevinage. Les cinq anciens conseillers ont été élus par acclamation. A la suite des deux autres candidats au siège 6, M. St-Pierre voyant qu'il n'y avait pas d'autres candidats, a pris la parole et a déclaré qu'il avait été obligé de poser sa candidature au poste de maire car dans les dernières heures, il avait été averti qu'un groupe de citoyens se présentaient contre l'ancienne administration. Cependant, il n'y a pas eu d'autres candidats et pour une deuxième fois, M. St-Pierre se désistait en faveur de M. P. A. Poirier. Le coq chantera-t-il trois fois encore...?

Mais y a-t-il eu vraiment une tentative de la part des citoyens pour former un bloc contre l'ancienne administration? Selon certaines informations recueillis dans les dernières heures; il y a eu, en effet, une tentative de former un bloc contre l'ancienne administration. Selon cette même source, le futur bloc était composé de MM. Jean-Denis Béliveau à la mairie, Rock Gardner à l'échevinage, Jean-Paul Nadeau à l'échevinage, André Capistran à l'échevinage, Jean-Pierre Martin à l'échevinage et André Fortin à la mairie.

ET MAINTENANT

Les cadres de la mairie de Victoriaville pour le prochain terme de quatre ans sont presque complétés. M. P. A. Poirier a été élu maire par acclamation, les cinq anciens échevins ont été élus par acclamation et il ne reste plus qu'à compléter les cadres au siège 6 et les candidats en lice pour le poste sont MM. Claude Bouffard et André Doyon. L'élection aura lieu dimanche prochain le 3 novembre lors de la journée du Souvenir.

Et maintenant que les pions sont avancés, les ouvertures sont faites et il ne reste plus qu'à la Reine... des Bois-Francs de sauver son honneur.

Pierre Mailhot

Princeville: Le travail reprend!

PRINCEVILLE (GAB) — Après un arrêt de travail qui durait depuis le 23 août dernier aux abattoirs de Princeville de la Coopérative fédérée du Québec, une entente a été conclue en fin de semaine dernière entre les autorités de l'entreprise et ses employés syndiqués.

Le nouveau contrat est pour une durée de deux ans, à partir du 1er août 1974. Les quelque 190 employés syndiqués ont obtenu une augmentation de 75 cents l'heure pour la première année et une autre de 65 cents l'heure pour la deuxième année du contrat. Cette augmentation est rétroactive au 1er août 1974.

Les syndiqués ont également obtenu un montant forfaitaire de \$325, comme compensation face à la hausse du coût de la vie pour la période finissant le 1er août 1974.

Avantages sociaux

A l'article des vacances, les employés auront deux semaines après un an, trois semaines après cinq ans, quatre semaines après seize ans et cinq semaines après 25 années de service. Plus

sieurs autres avantages sociaux ont également été améliorés comparativement à l'ancien contrat.

L'arrêt de travail a duré plus de deux mois, soit du 23 août au 27 octobre. L'entreprise s'est donnée un mois pour la reprise normale de toutes ses opérations.

Le salaire horaire à l'embauchage est maintenant de \$3.69 l'heure et il sera de \$4.34 l'heure à partir du 1er août 1975.

Les négociations étaient dirigées, pour la coopérative fédérée, par MM. Hubert Caron et Hervé Lafrance, tandis que MM. Renald Labbé, conseiller syndical, Robert Nadeau, président du syndicat, Walter McMahon, Jean-Paul St-Pierre et Michel Létourneau étaient les porte-paroles des syndiqués.



LOURDES PERTES — Voici ce qui reste du véhicule de M. Michel Paris après que la collision se fut produite. (Photo L'Union)

Négocier une courbe, c'est...

SAINTE-HELENE DE CHESTER (JPA) — Une perte de contrôle du véhicule serait à l'origine d'une collision survenue samedi dernier, vers 17 heures, sur la route 263 à Sainte-Hélène de Chester.

En effet, il appert que M. Ronald Ouellette, résidant dans le rang 4 de cette localité, aurait perdu la maîtrise de sa voiture après qu'il eut négocié un virage

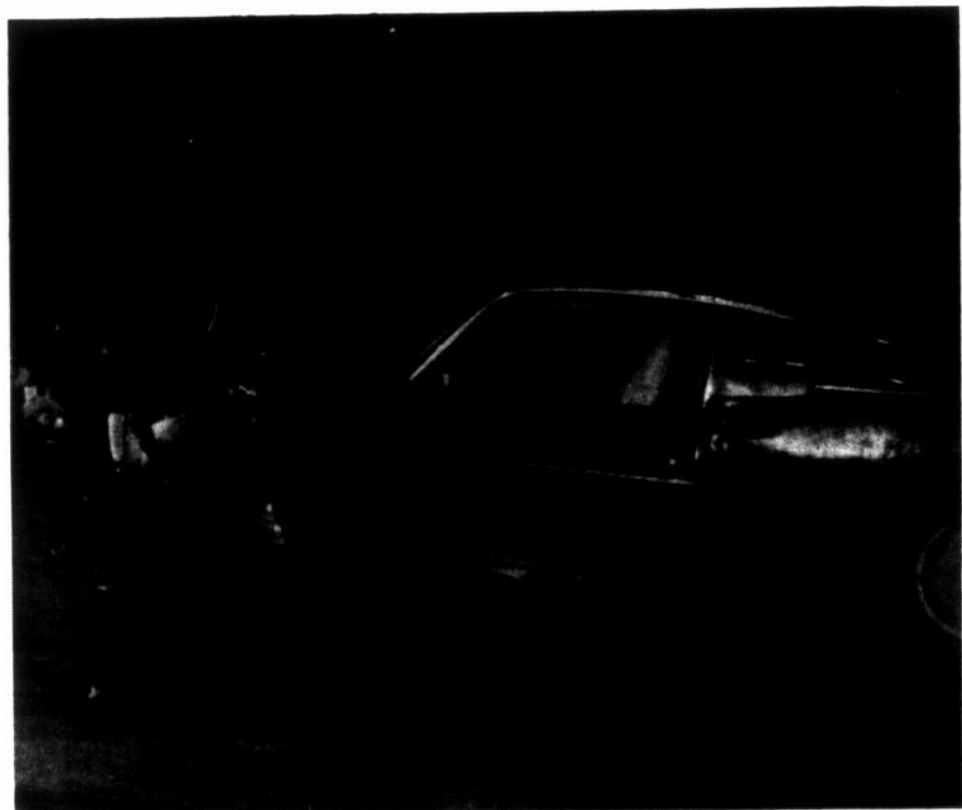
presqu'à angle droit sur cette route. De fait, il aurait, par la suite, heurté un autre véhicule qui venait en sens inverse, conduit par M. Michel Paris, du 11 Raymond route rurale numéro 2 dans la paroisse de Sainte-Victoire. Les deux conducteurs ont été transportés à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska par les ambulanciers de la maison Desrochers de Victoriaville et, après avoir reçu les premiers soins par le Dr Cré-

peau, ils purent en sortir pour regagner leur domicile.

Les deux voitures ont subi des pertes matérielles évaluées à environ \$1.000.

D'autre part, M. Paris transportait à son bord Mario Corriveau, 13 ans, résidant sur la route 263 à Sainte-Hélène.

C'est l'agent De Repentigny, de la sûreté du Québec, poste d'Arthabaska, qui a effectué les premières constatations d'usage.



LE DEVANT EN MOINS — C'est dans cet état, assez lamentable, que reposait le véhicule de M. Ronald Ouellette, suite à l'accident qui est survenu samedi dernier. (Photo L'Union)

Peuple... aux urnes!

VICTORIANVILLE (PM) — Les dés sont maintenant jetés à la scène municipale de Victoriaville. Cependant, la population connaîtra quand même un dimanche électoral le 3 novembre prochain car il y a actuellement lutte entre deux candidats au siège 6. Ces deux candidats, MM. Claude Bouffard et André Doyon, ont en effet, posé leur candidature à ce siège.

NOUVEAU MAIRE

Par ailleurs, M. P.A. Poirier, ancien maire au terme des années 1966-1970, a été élu par acclamation, maire de Victoriaville pour le prochain terme.

Les cinq échevins sortant de charge, soit MM. Gédéon Grenier, siège 2, a été réélu par acclamation au siège 1; Normand Cliche, siège 3, a été réélu par acclamation au siège 5; Gaston Dunn, siège 4, a été réélu au siège 4, Robert Provencher, siège 5, a été réélu au siège 2 et Séverin Plante, siège 6, a été réélu au siège 3.



Calculateurs électroniques



No 370 — + — X ÷ %

\$89.95



No 390 — + — X ÷ % mémoire

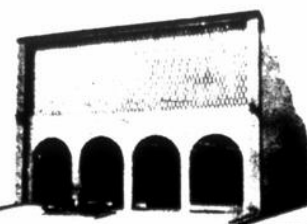
\$119.95

No 395 — + — X ÷ % mémoire Vx

\$129.95

No 2050 — Scientifique —

\$189.95



Jacques Bergeron
Ltée

296 EST. NOTRE DAME — C. P. 537 — TEL. 752 4505

VICTORIANVILLE, Qc
G5P 6T3

Tout pour le bureau

commentaires - éditoriaux

opinion LIBRE

Une girouette n'aurait pas fait mieux...

Les derniers jours ont été riches en activités sur la scène municipale de la ville de Victoriaville. Rappelons brièvement les événements qui se sont succédés à un rythme inquiétant:

Vendredi, le 18 octobre dernier, le maire de Victoriaville, M. Denis St-Pierre, convoquait les journalistes à une conférence de presse au cours de laquelle il annonçait officiellement que toute son équipe revenait en bloc demander un autre mandat de quatre ans.

Six jours plus tard, soit jeudi dernier, une autre conférence de presse était convoquée, cette fois-ci par le conseiller Denis Béliveau. Celui-ci nous faisait part de sa dissidence avec l'administration St-Pierre et annonçait qu'il se retirait de la politique municipale.

Une heure plus tard, toujours jeudi dernier, le maire St-Pierre convoquait une deuxième conférence de presse pour annoncer, encore "officiellement", qu'il se retirait de la scène municipale. Il déclarait alors: "Des événements qui se sont produits samedi dernier ont établi "clairement" que certains projets que je dois mener à bonne fin pour le compte de mon bureau d'ingénieurs-conseils m'enlevaient une bonne partie de la disponibilité nécessaire pour occuper le poste de maire de la ville de Victoriaville".

Il profitait de l'occasion pour présenter à la presse son "successeur" en la personne de M. P.A. Poirier, ancien maire de la municipi-

palité, ainsi que le candidat au siège du conseiller démissionnaire. Ce candidat était M. Claude Bouffard.

Or, dimanche, lors de la mise en nomination et devant la "menace" qu'un autre groupe s'était formé en fin de semaine pour faire la lutte au conseil actuel, M. St-Pierre revenait une deuxième fois sur sa décision et signait son bulletin de présentation au poste de maire pour, quelques minutes plus tard, se désister de nouveau en faveur de M. P.A. Poirier.

En fait, il semble que l'ex-maire St-Pierre ait voulu jouer au chat et à la souris avec toute personne qui aurait laissé connaître son intention de se présenter à la mairie de Victoriaville. Il y a bien eu M. André Doyon qui était bien décidé à se présenter au poste de premier magistrat mais, pour des raisons encore inconnues, il a changé d'idée dimanche et s'est présenté candidat à l'échevinage.

Je demeure sceptique devant toutes ces décisions "officielles" de l'ex-maire de la ville de Victoriaville que je connaissais comme un homme d'affaires aguerrri qui, lorsqu'il prenait une décision, ne la prenait pas à la légère mais y réfléchissait longuement. Voilà qu'à quelques jours de la mise en nomination, il se met à changer d'idée, tel une girouette!

M. St-Pierre a certainement de bonnes raisons d'avoir agi ainsi, mais les faits sont difficilement acceptables pour la majorité des contribuables. En agissant comme il l'a fait, il a brimé la liberté de la population car il savait très bien que personne n'était de force à lutter contre lui s'il demeurait candidat à la mairie. C'était peut-être une tactique électorale, mais je la trouve déloyale face aux contribuables de Victoriaville.

Quoiqu'il en soit, la population a maintenant un nouveau maire en la personne de M. P.A. Poirier. La plupart connaissent ses qualités et ses défauts comme administrateur puisqu'il était déjà maire avant la venue de l'équipe St-Pierre. Depuis mon arrivée à Victoriaville, j'ai entendu louer ses mérites à maintes reprises. Sont-ils mérités? Les quatre prochaines années nous le prouveront!

Marcel Duchesneau

L'Union invite tous ses lecteurs à lui faire parvenir leurs opinions sur quelque sujet que ce soit. La rédaction publiera sous cette rubrique toutes les lettres ne dépassant pas 300 mots qui lui parviendront au 370, rue Girouard, Arthabaska. L'Union refusera les lettres anonymes ou portant atteinte à la personnalité.

100 lits, non pas 213!

Les besoins en lits pour malades chroniques sont-ils comblés à 242% dans la région des Bois-Francis? Cette affirmation nous est apparue un peu curieuse compte tenu de nos listes d'attente.

Nous pensons en avoir eu l'explication hier lors de la rencontre organisée par le CRSSS qui attendait Madame Lise Bacon pour parler d'humanisation des soins. Lors de cette rencontre, des statistiques ont été fournies à tous les participants et nous avons pu constater qu'une erreur d'interprétation avait faussé les chiffres avancés par le CRSSS.

C'est ainsi que les chiffres avancés étaient de 113 lits pour malades chroniques à Victoriaville. Avec le projet de 100 lits, cela porterait à 213 lits. Nous n'en demandons pas tant!

Mais la réalité est tout autre: c'est 43 lits dont nous disposons actuellement et ils seront fermés lorsque le nouveau projet sera réalisé. Nous n'aurons donc pas plus de 100 lits dans l'avenir...

Nous pensons qu'il est grand temps que cesse ce quiproquo et c'est la raison de ce communiqué.

Mme Marie-Josèphe Farizy-Chaussé
Directrice générale
Centre Hospitalier de
l'Ermitage des Bois-Francis
Victoriaville.

Jésus-Christ notre seul sauveur

Jésus-Christ est le Sauveur du monde. Il est mort pour nos péchés et ceux du monde. Vous croyez cela, naturellement! L'Évangile nous l'enseigne.

Mais est-ce que Jésus est votre Sauveur personnel? Le vrai chrétien est sauvé par une Personne, Notre Seigneur Jésus-Christ, et non par lui-même, ni par un prêtre et ni par une église. Quand le pécheur se confie en Jésus, ce merveilleux Sauveur lui donne une certitude absolue de son salut. Dans l'Évangile de Jean chap. (10: 27-29) Jésus nous l'affirme. "Mes brebis entendent ma voix, je les connais et elles me suivent. Je leur donne la vie éternelle: elles ne périront jamais et nul ne les ravira de ma main. Mon Père qui me les a données, est plus grand que tous; et personne ne peut les ravir de la main de mon Père."

Ce n'est pas une religion quelconque qui peut nous
(Suite à la page 6)



L'UNION

Fondé en 1866, L'Union des Cantons de l'Est est publié et imprimé par L'Imprimerie d'Arthabaska Inc., 370 rue Girouard, Arthabaska, Qué., 819/357-3065

<p>Éditeur: Roger Lavoie Réd. en chef: Marcel Duchesneau Rédacteurs: Pierre Mailhot, Jean-Pierre Allard Collaborateurs: Alain Fleury, Georges Richard, Denis Lavoie, Antoine Poirier, Bernard Poirier, Marcel Lapointe Caricaturiste: Pierre Turgeon Publicitaires: Michel Gagné, René Poirier, André Arsenault Tirage: Jacques Gagnon Montage: Serge Maréchal, Gilbert Gervais, Robert Courville, Gisèle Gosselin, René Houle, Johannes Bergerson Composition: Luc Carignan, Monique Boisvert Correction: Gaston Fleury Chambre noire: Michel Houle Presse: Fernand Martin Comptabilité: Serge Isabel, Jacques Fleury, Louisiane Desjardins, Lucie Gaudreau Représentant: Jean Lavoie & Ass., 1411, Croissant, Suite 400, 814/868-8283</p>	<p>Prix des abonnements - CAMELOTS - Victoriaville, Arthabaska, Princeville, Warwick, Plessisville, Develuyville, Laurierville, Kingsville, St-Albert, Nam Nord 25¢ le numéro</p> <p>POSTE - Canada: 6 mois - \$ 6.00, 1 an - \$ 10.00 Autres endroits que le Canada: 6 mois - \$ 9.00, 1 an - \$ 15.00</p> <p>Aux endroits desservis par camélot, il n'y a pas d'abonnement par la poste.</p> <p>Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.</p> <p>Courrier de la deuxième classe Enregistrement no 1137</p> <p>Tous droits réservés sur la reproduction de annonces ou des nouvelles de notre journal</p> <p>Dépot légal Bibliothèque Nationale du Québec</p>
--	---

Que veut dire "arrêt obligatoire"?

VICTORIAVILLE (JPA) — Un accident impliquant trois véhicules est survenu samedi dernier à l'intersection de la route 116 et de la rue Notre-Dame est (122) à Victoriaville.

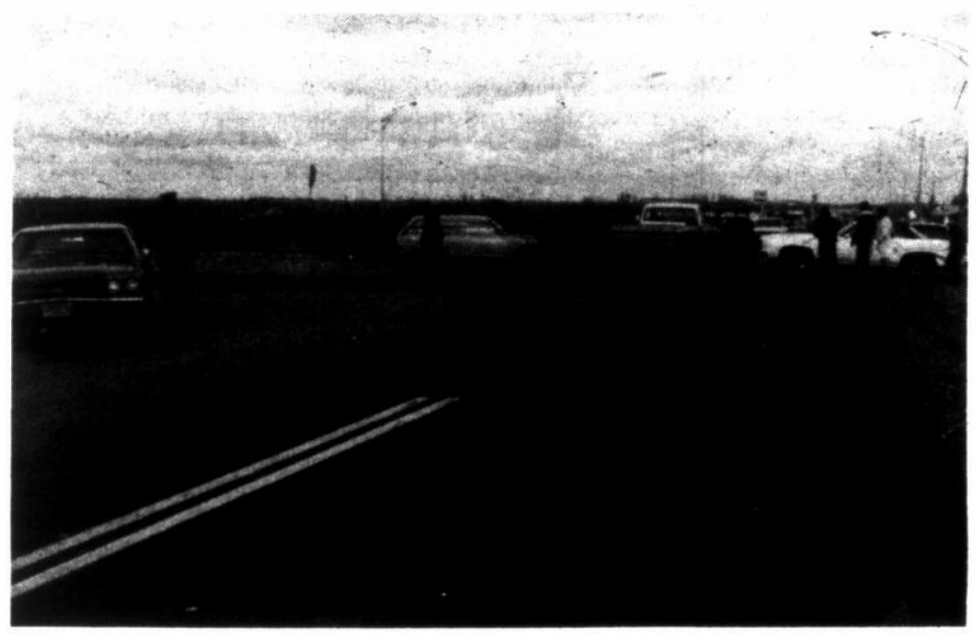
Selon les renseignements qu'il a été possible de glaner, un des trois conducteurs impliqués aurait négligé d'effectuer un arrêt obligatoire, entraînant avec lui les deux autres véhicules qui circu-

laient sur la route 116. Les conducteurs étaient alors M. Augustin Poirier, du 215 Thérault au Cap-de-la-Madeleine, qui avait à son bord son épouse, Mme Augustin Thérault; M. Réjean Cormier, du 398 boulevard Bois-Francs nord à Victoriaville, qui transportait M. et Mme Lionel Ouellet, également de Victoriaville; M. Jean Pontbriand, du 173 rue Pratte à

Princeville qui avait pour passagère, Mlle Michèle Bergeron, également de Princeville.

Toutes ces personnes s'en sont tirées indemnes. Les véhicules, toutefois, ont été endommagés pour environ \$1.200.

C'est l'agent Saint-Germain de la sûreté du Québec, poste d'Arthabaska, qui a effectué les premières constatations d'usage.



JAMAIS DEUX SANS TROIS! — C'est dans cette position que reposaient les trois véhicules impliqués dans un accident qui s'est produit à l'intersection de la route 116 et de la rue Notre-Dame est à Victoriaville, samedi dernier. (Photo L'Union)

GEDEON GRENIER INC.



provigain

LA HACHE A GEDEON

<p>POULET CHAPON UTILITE CHOIX</p> <p>5 à 8 LB .62¢ LB</p>	<p>BOEUF FRAIS HACHE 1ère qualité</p> <p>.69¢ LB</p>
--	--

PATATES	
Ile du Prince Edouard	
No 2 sac 50 lb	No 1 sac 50 lb
\$1.97	\$2.39

<p>BISCUIT DARE Feuilles d'érable</p> <p>cello .39¢</p>	<p>SOUPE AUX TOMATES</p> <p>provigo 10 onces .16¢</p>
---	---

<p>COKE COCA COLA</p>	<p>.29¢</p>
Format familial 26 onces	

<p>MARGARINE Jaune Cré-Mex</p> <p>.44¢ lb</p>	<p>PATATES FRITES Valley Farm</p> <p>cello .47¢ 2 lb</p>
---	--



1975

CHROMACOLOR II

VENTE AU BOUT. T. T.

PROFITEZ-EN AVANT L'AUGMENTATION



Modèle 1975
réduit au prix
des 1974

PRIX
à partir de

\$399.95

Réduction de \$200.00 sur plusieurs "Meubles Console" en magasin

Bois-Francs

250 BOUL. ST-LUC
ASBESTOS
879-2444



Electronique

557 Boul. Bois-Francs Sud
Victoriaville - Arthabaska
758-1501 - 357-2208



VENDU

Il y a moins d'un mois, dans Carrefour, on parlait de la compagnie multi-nationale ITT à qui le gouvernement du Québec avait vendu 27,000 milles carrés de forêt sur la côte nord.

On se demande vraiment comment un gouvernement peut ainsi signer avec cette compagnie dont la réputation de rapace est connue à travers le monde. Comment un gouvernement peut-il se faire prendre ainsi naïvement. Dans le langage populaire, on appelle ça se faire f...

Imaginez, non seulement cette compagnie vient s'emparer de nos forêts pour 40 ans d'avance, mais encore elle bénéficie de subventions. Au début de la négociation, la compagnie réclamait 12 millions de subventions. A la signature du contrat, elle avait obtenu des garanties pour 40 millions de subventions plus d'incroyables avantages. Dans l'édition du 8 octobre de Carrefour, on a donné ces "incroyables" avantages obtenus par ITT.

SAVOIR MANOEUVRER

Au fond, on réalise que le gouvernement du Québec s'est comporté dans cette affaire comme des petits garçons bien intentionnés mais naïfs, que dire, aveugles!

Car ITT a su manoeuvrer. Ça faisait un bout de temps que ITT surveillait l'évolution du Québec. En 1966, Johnson est au pouvoir avec son équipe unioniste. Le dossier "exploitation-de-la-côte-nord" est remis à jour. Première étape, un contrat d'exploitation avec Gottesman de New-York.

Deuxième étape, 1968: ITT vient magasiner au Québec. Elle achète des compagnies de la même façon que vous le faites quand vous jouez au monopoly. Elle contrôle la compagnie Rayonier et de nombreuses production liées à l'exploitation de la forêt; elle achète la boulangerie Continental (le pain Wonder), les hôtels Sheraton, etc...

Gottesman refile son projet québécois à ITT-Rayonier. Et les négociations reprennent. Johnson nomme un procureur québécois pour négocier avec ITT-Rayonier, Me Piché, un de ses bons amis, et, par ailleurs, un allié des intérêts de la famille Simard qui portera Robert au pouvoir. Plus tard, Arthur Simard sera nommé au conseil d'administration de ITT-Rayonier, une affaire de famille.

Troisième étape: 1970. Le Québec connaît des heures sombres, l'économie québécoise vit des moments pénibles. Il y a des élections au printemps, Bourassa et son équipe libérale prennent le pouvoir. C'est là que Lesage est nommé négociateur spécial pour le Québec.

ITT avait été patiente, mais son heure était venue. L'économie québécoise avait de sérieux fléchissements, un taux de chômage élevé, une promesse électorale de 100,000 emplois, et puis la classe dirigeante était aux abois: le mécontentement général et surtout la "crise d'octobre".

SI C'ETAIT...

Si c'était à refaire, avoue le ministre Kevin Drummond et ceux qui ont finalisé cette entente, nous ne négocierions pas de la même façon. C'est bien le temps de le dire maintenant. "On peut toujours nationaliser", dit le ministre Drummond. Peut-être, mais on peut douter que le gouvernement du Québec ait suffisamment de conscience nationale et d'épine dorsale pour réaliser cela.

Cette vente du Québec à ce monstre multi-national, comme une prostituée vend sa peau, est passée quasi inaperçue dans le public, dans les media d'information. C'est qu'à ce moment, le "grand projet du siècle" (sic), celui de la Baie James retenait l'attention de tout le monde.

DES LENDEMAINS

C'est ainsi qu'un pays prépare des lendemains qui ne chanteront pas du tout. Quand nos enfants habiteront un pays que leurs pères ont vendu pour une vulgaire bouchée de pain, se faisant passer un "Québec" comme des premiers-nés de la dernière pluie, on sait alors le jugement que l'histoire portera sur notre responsabilité.

C'est pas aujourd'hui que les québécois prendront en mains leur destinée. Porteurs d'eau, on a parfois l'impression que ce qualificatif appliqué à nous autres québécois nous colle à la peau comme une malédiction. Au point que même un gouvernement majoritaire se présente devant une compagnie multi-nationale bourré de complexes d'infériorité.

Quand on est appelé à voter pour des élections, il faut penser à des situations de ce genre.

Opinion (Suite de la page 4)

donner cette certitude. Est-ce que les premiers chrétiens étaient catholiques ou protestants? Devant Dieu ce qui est quelque chose c'est d'être une nouvelle personne par la naissance en Jésus-Christ. Dans (Jean 3:5) Jésus, l'a bien dit à Nicodème qui était un chef religieux. Jésus lui dit: "En vérité, en vérité, je te le dis, si un homme ne naît d'eau et d'Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu". Cette nouvelle naissance on l'obtient en allant à Jésus par la repentance. Dans (Marc 1:15) Jésus disait: "Le temps est accompli et le royaume de Dieu est proche. Repentez-vous et croyez à la bonne nouvelle". Cette bonne nouvelle c'est son Evangile et non pas une religion.

Donc si nous nous reconnaissons pécheurs et que nous demandons à Dieu de nous pardonner nos péchés par le Sacrifice de Jésus à la croix et si nous voulons suivre Jésus nous serons sauvés ici même sur la terre. Cette confession se fait à Dieu seul et non pas à un prêtre si non on va à l'encontre de l'enseignement de Jésus car dans la Bible il n'est pas écrit à nul part que nous devons nous confesser à un prêtre. De toute façon nous pouvons dire n'importe quoi à un prêtre mais à Dieu nous le pouvons pas.

Pour terminer, Jean dans son premier épître chap. 5:10-13 nous confirme cette certitude du salut. "Celui qui croit au Fils de Dieu a ce témoignage en lui-même; celui qui ne croit pas Dieu le fait menteur, puisqu'il ne croit pas au témoignage que Dieu a rendu à son Fils. Et ce témoignage, c'est que Dieu nous a donné la vie éternelle, et que cette vie est dans son Fils. Celui qui a le Fils a la vie; celui qui n'a pas le Fils n'a pas la vie. Je vous ai écrit ces choses, à vous qui croyez au nom du Fils de Dieu, afin que vous sachiez que vous avez la vie éternelle, et que vous croyiez au nom du Fils de Dieu".

M. Pierre Kirouac,
C.P. 305,
Warwick.

De la place pour tout le monde

On serait tenté de croire que le bénévolat est réservé aux jeunes en mal d'activité ou aux personnes désœuvrées. C'est qu'on ignore trop souvent les champs multiples où s'exerce le bénévolat et sa portée réelle. Nous sommes entrés dans la civilisation des loisirs. La plupart d'entre nous disposons de temps libres dont nous ne savons trop que faire. On fait de la peinture, de la céramique, du yoga, des sports et quoi encore. La vie moderne demande plus de moments de détente. Sans doute. Mais au train où vont les choses, nous finirons par passer la moitié de notre semaine en futilités qui nous laissent profondément insatisfaits. Et pourtant, si on ouvrait les yeux, on se rendrait compte qu'il y a des tâches autrement valorisantes qui nous attendent. Plusieurs l'ont déjà compris.

Il suffit de jeter un coup d'oeil autour de nous pour nous rendre compte du nombre d'amis ou de parents qui oeuvrent bénévolement dans des comités de parents, des organisations sportives, des comités de citoyens. Le souci de ces bénévoles est de mettre gratuitement leurs énergies, au service de la communauté dans laquelle ils vivent. Cela à tous les plans: plan de la politique, des loisirs, de la sauvegarde de l'environnement, de la culture, des organisations de santé, du bien-être social.

Les groupements qui s'adressent plus directement

aux individus se multiplient eux aussi. Ils offrent leurs services aux aveugles, aux handicapés, aux couples en difficulté, à ceux qui sont aux prises avec des problèmes d'alcool ou de drogue, aux anciens prisonniers, à ceux qui ont besoin de l'aide juridique, aux immigrants, aux marins, aux personnes seules... Ces organismes s'appellent: Amis de l'enfance exceptionnelle, Service d'orientation des foyers, Couples et Familles, Service alcool-drogue, Tel-Aide, Service d'accueil aux immigrants, Société St-Vincent de Paul, etc.

On pense aussi aux grandes associations nationales qui comptent sur le bénévolat pour fonctionner: Association de la paralysie cérébrale, Société Canadienne de la Croix-Rouge, Association canadienne pour la santé mentale.

Au niveau local, des initiatives récentes ont également vu le jour ici et là au Québec. Initiatives qui répondent à des problèmes nouveaux. L'existence de familles mono-parentales est une de ces réalités de plus en plus fréquentes au Québec. Beaucoup de mères en particulier, à la suite d'une séparation ou d'un divorce, demeurent seules avec leurs enfants. Sensibilité à ce problème, le Centre d'action bénévole de Québec, en collaboration avec l'Office de la Pastorale familiale, a recruté des couples d'étudiants désireux de garder bénévolement des enfants une ou deux fois par semaine pour permettre à la mère de prendre un peu de détente ou de participer à des activités sociales. Ce programme, en plus d'être bénéfique pour la mère, apporte aux enfants, privés de leur père, une image masculine adulte. Il favorise la stabilité et la continuité en évitant un changement fréquent de gardiens. L'action de ces couples moniteurs est supervisée par le personnel du Centre.

Ce projet donne d'excellents résultats. Il permet à la mère de compter sur la disponibilité de gardiens "fiabiles et gratuits". Les enfants bénéficient du dynamisme et des talents de ces étudiants, mariés. Les moniteurs, tout en rendant service font l'apprentissage d'une tâche à deux et apprennent un peu plus clairement ce que représente l'éducation d'un enfant.

Beaucoup de personnes âgées vivent seules dans des logements souvent minables. On trouve parmi elles des paraplégiques, des aveugles, des arthritiques, etc... A l'intention de ces personnes, on a mis sur pied dans divers centres de bénévolat de la province, un service de repas chaud à domicile deux fois par semaine. C'est peu sans doute. Mais pour les personnes visitées, c'est un événement important. Souvent elles n'ont ni la force ni la possibilité de se cuire un bon repas. Elles apprécient le geste de ceux et celles qui chaque semaine leur rendent visite.

Ce service, apparemment matériel permet d'établir des relations continues avec les personnes aidées, de leur donner un peu de réconfort moral et de chaleur humaine. Il satisfait un besoin vital du point de vue de la nutrition en apportant un équilibre alimentaire indispensable. En ce sens, ce service s'inscrit dans la ligne d'une politique moderne qui tâche de retarder le plus possible le placement des personnes âgées dans un hôpital ou dans un foyer anonyme.

Dans un autre domaine, celui de l'enfance semi-éducable, le centre de bénévolat de Granby avait perçu une attente: organiser des loisirs pour ces enfants les jours de congé et durant les périodes des vacances. Des étudiants se sont donné la main pour bâtir un programme récréatif adapté aux capacités de ces jeunes. Ce service visait également la participation des parents. L'évolution perçue chez-eux est remarquable. Alors qu'ils se croyaient seuls avec leurs problèmes de parents d'enfant handicapé, ils constatent que d'autres rencontrent les mêmes difficultés. Ils réalisent également que confier leur enfant à des moniteurs responsables contribue au

(suite à la page 7)

l'agenda

MARDI 29 OCTOBRE

***Dégustation d'huitres du Club Richelieu, à compter de 19 heures, au Club de Golf de Victoriaville. Il y aura également souper au rostbeef.

MERCREDI 30 OCTOBRE

***Dîner hebdomadaire des membres du club de presse Louis Francoeur, à la brasserie Bon Vivant.

SAMEDI 2 NOVEMBRE

***Visite industrielle de l'usine Papier Cascade de Kingsley-Falls par les membres de la Chambre de Commerce d'Arthabaska. Le départ s'effectuera dans la cour de l'Hôtel de Ville à compter de 13 h. 15.

***Souper d'intronisation du nouveau bureau de direction

des Artisans Coop-Vie, section de Victoriaville, au motel Boifran à compter de 17 h. 30.

***Le Club Personnalité de Victoriaville procédera au couronnement de Mlle Personnalité ce soir, à l'Académie de Danse de Victoriaville.

LUNDI 4 NOVEMBRE

***Proclamation à la mairie de Victoriaville de la semaine de la Femme d'Affaires. Cette proclamation aura lieu à compter de 17 heures.

***Souper régulier des Richelieu, à 18 h. 30, au Club de Golf de Victoriaville. Conférencier invité: le gouverneur du district.

Opinion... (suite de la page 6)

développement de leur enfant souvent surprotégé dans son foyer.

On pourrait multiplier les exemples de bénévolat. Ce trop bref échantillonnage nous permet au moins de saisir qu'il se fait beaucoup plus en ce domaine qu'on ne l'imagine d'ordinaire. Il nous laisse aussi entrevoir tout ce qu'il aurait encore à améliorer et à entreprendre. Au fond l'avenir est entre les mains de ceux qui auront assez de lucidité pour comprendre et assez de coeur pour agir. Ils sont peut-être plus nombreux qu'on pense. Mais ils ne savaient pas. Bientôt, l'ignorance ne sera plus une excuse. On peut alors espérer que le nouveau bénévolat ne le cédera en rien à celui qui est disparu.

Extrait de la Revue Notre-Dame, Septembre 1974.

La loterie et les garderies

Le Réseau d'Action et d'Information pour les femmes vient d'adresser une lettre au ministre des Finances, monsieur Raymond Garneau, pour lui demander de consacrer les millions qu'il recueillera avec la "loterie du millionnaire" à l'instauration de garderies.

Ces garderies ou jardins d'enfants devraient se situer surtout dans chaque quartier ou ville où se situe la catégorie qui fournit le plus pour acheter des billets de loterie, c'est-à-dire là où se concentre la population qui gagne autour de \$5,000 à \$10,000.

Il ne faut pas que cette taxe indirecte qui est prélevée sur les revenus des petits salariés servent à financer des projets grandioses tels les Jeux Olympiques, à l'avenir. De tels projets ne rapportent presque rien à la population sauf des divertissements. Ils rapportent encore moins aux femmes qui ne sont guère intéressées par les sports-spectacles. Or, les femmes, les mères surtout, autant celles qui sont à la maison que celles qui travaillent à l'extérieur ont un besoin urgent de services. Quand cessera-t-on de les ignorer et de tout leur refuser? Une garderie par quartier est une nécessité. Le coût de ces garderies peut facilement être défrayé par la "loterie du millionnaire". Avec cent millions, on peut organiser un réseau gratuit pour satisfaire tous les besoins.

Ce serait l'occasion en cette Année internationale qu'on doit consacrer à la femme en 1975 de lui offrir autre chose que des conférences et des "réformettes" et de lui retourner un peu de cet argent qu'on prend dans son ménage après tout.

L'argent obtenu des citoyens et citoyennes par le biais d'une loterie ne doit pas disparaître ni vu ni connu dans le gouffre sans fond du trésor public où il risque de servir à financer ou aider des individus et des corporations qui n'ont nul besoin de l'être. Il doit absolument retourner à la population de façon tangible, intelligente et équitable. Le jeu sera ainsi plus moral et acceptable, servant à des fins sociales valables et bien définies, améliorant les conditions de vie de cette classe moyenne qui "subventionne" les loteries.

Le Réseau d'action et d'information pour les femmes (le R.A.I.F.)

Etes-vous satisfaits du service de santé?

Je voudrais donner mon opinion sur la nonchalance du service médical chez certains médecins en octobre 1974.

Ma petite fille, 8 ans, étouffe une partie de la nuit en plus d'avoir une forte fièvre le matin. Je téléphone au docteur des enfants; la secrétaire prend le message: urgent! A 2 heures, je rappelle. La secrétaire me répond que je n'avais pas mentionner "urgent" et me demande d'amener ma petite à l'urgence: elle vomissait et je devais prendre un taxi; je suis seule et je souffre de la colonne vertébrale; je ne peux soulever de poids lourds. J'étais hors de moi vu l'inconscience d'une secrétaire médicale. J'ai attendu jusqu'à 5 h. 30 à l'urgence pour me faire dire que ma petite avait une broncho-pneumonie avec asthme.

Concernant l'inconscience du personnel de l'urgence (octobre 1974) je dirais que les bêtes sont mieux traitées par les vétérinaires.

Il y a 15 jours, l'orthopédiste m'annonce que je souffre de 2 hernies discales. Je suis sous les soins du docteur depuis février 1974. Le premier me dit: tu as une phlébite, les médicaments sont sans effet. Le deuxième me dit: ce sont des troubles musculaires, les médicaments sont encore sans effet. Voyant cela, il m'envoie à l'orthopédiste qui lui diagnostique l'hernie discale. Ma jambe s'atrophie, mes règles sont diminuées et je souffre énormément; je ne dors plus la nuit et me traîne comme je peux.

En fin de semaine, souffrant de plus en plus, je me présente à l'urgence. J'attendais ma place pour être hospitalisée avec mention "urgent". Le docteur me fait passer des tests et des radiographies; je viens avec un dossier assez convainquant et le docteur me dit qu'il a la preuve que je suis malade, mais qu'il n'y a pas de lit.

Une garde-malade, l'air moqueur, prend la parole. Nous étions 2 contre 1. Elle me dit: "N'insistons pas, vous reviendrez mardi pour une consultation orthopédique". Où est la charité humaine? Le docteur reprend: "Nous ne perdrons pas \$125. par jour pour vous garder; nous n'avons pas de lit". Je parle des quatre enfants

que j'ai fait garder; elle me répond: "Vos affaires familiales ne nous intéressent pas". Drôle de mentalité pour un service hospitalier! Je leur réponds: "Je reviendrai mardi à quatre pattes..."

Merci de m'avoir lu.

Marcelle Blondeau, Victoriaville.

Le mariage et ses étapes critiques

Il y a quelque temps, nous avons échangé sur le mariage et ses quatre étapes critiques à travers lesquelles pouvaient se vivre des périodes de crise plus ou moins sévères selon les circonstances et selon les couples eux-mêmes, crise qui débouche souvent sur une vie conjugale plus solide et riche mais qui peut aussi dégénérer

(suite à la page 9)

C'est le meilleur temps d'acheter un télécouleur



18" f3852



20" f4084
Le Lyman



1975
100% TRANSISTORISÉ
CHROMACOLOR II

durant la

VENTE

de

VITRINES

Voyez c'est élégants cabinets de style.



Colonial
Modèle f4086



Espagnol
Modèle f4088

Sûrement moins cher que vous le pensez



rosaire gosselin
INC.

La maison spécialisée en électronique
AUTREFOIS ANDRE AUGER

297 est. Notre-Dame 752-9761 Victoriaville

Le PQ-Arthabaska et l'agriculture

VICTORIAVILLE (MD) — "Les agriculteurs des Bois-Francs et du Québec vendent de plus en plus leurs terres. Qu'on pense seulement aux nombreux encans annoncés à la radio. Plusieurs d'entre eux vont grossir le nombre des chômeurs dans les villes et d'autres se voient forcer de descendre petit à petit dans le marécage du

bien-être social".

C'est ce que dénonce le Parti - Québécois - Arthabaska dans un communiqué émis en fin de semaine dernière. L'opposition dans le comté accuse le gouvernement du Québec, et surtout le ministre de l'Agriculture, Normand Toupin, de ne rien faire pour remédier à la situation et de refuser les deman-

des légitimes des éleveurs de bovins de boucherie et celles des producteurs laitiers (UPA).

Là-dessus, le PQ-Arthabaska précise que la demande de \$13.01 du cent livres de lait des producteurs laitiers (ils reçoivent actuellement \$11.13 du cent livres) est loin d'être exagérée puisque c'est

le montant que le cultivateur doit payer pour produire une telle quantité de lait.

Egalement, le PQ-Arthabaska ne voit pas comment le ministre de l'Agriculture puisse refuser à l'Union des Producteurs Agricoles l'indexation du revenu des agriculteurs quand "il sait très bien que l'inflation frappe plus durement ce secteur précis de l'économie québécoise".

Pour corriger cette situation et encourager les agriculteurs à rester sur leur terre, le PQ-Arthabaska propose qu'un seul vrai ministère de l'Agriculture, "celui d'Ottawa favorisant les agriculteurs de l'Ontario et de l'Ouest et celui de Québec étant, dans la confédération, une pauvre succursale sans pouvoir".

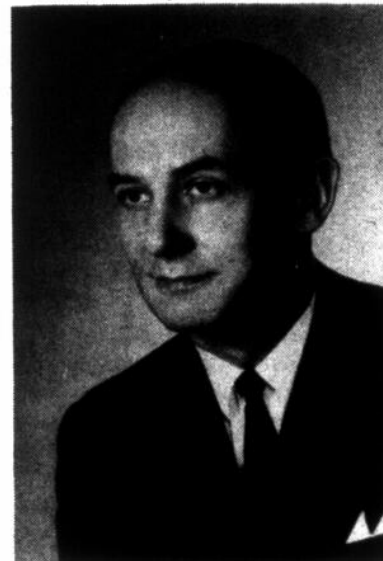
Le PQ propose également d'augmenter substantiellement le budget de l'agriculture, de continuer les subventions aux éleveurs de bovins de boucherie "non les enlever comme M. Toupin a l'intention de le faire", et d'accorder au minimum une somme de \$13.01 du cent livres de lait aux producteurs laitiers, tout en indexant les prix versés aux agriculteurs pour leur production.

"Ainsi, conclut le PQ-Arthabaska, les cultivateurs pourront plus facilement faire face à l'inflation galopante et seront moins tentés de vendre leur patrimoine".

**J.-Noël Roux, D.C.
Chiropraticien**

19 rue Lavigne, tél.: 752-7272
Victoriaville

Nomination
LEVESQUE, BEAUBIEN INC.



J.-Denis Béliveau

M. Gustave Boudreault, Vice-président de Lévesque, Beaubien Inc., courtiers en valeurs de placement, est heureux d'annoncer la nomination de M. J.-Denis Béliveau, à titre de représentant.

Diplômé de l'Institut des Valeurs Mobilières du Canada et de la Faculté de Commerce de l'Université Laval, M. Béliveau se spécialise dans l'administration de Portefeuille.

Il est avantageusement connu dans le domaine économique et social, où il joue toujours un rôle important. En outre, il est membre du Conseil municipal de Victoriaville.

Son bureau est situé au 120 Notre-Dame Est, succursale de Victoriaville.

Plaza Victoriaville

Réunion importante

le 5 novembre prochain

VICTORIAVILLE (JPA) — C'est le 5 novembre prochain que se tiendra l'assemblée générale annuelle des membres de la Plaza Victoriaville, assemblée qui se tiendra à l'hôtel de ville de Victoriaville à 20 h. 30.

A l'ordre du jour figurera les rapports de comités sur les divers items suivants: soit: le comité des terrains vacants, présenté par M. Raymond Houle; le comité des affaires municipales, présenté par M. Denis Saucier; le comité de promotion et publicité, présenté par M. André Clément; rapport sur la vente-trottoir (compte-rendu et bilan); comité des finances, présenté par M. Roger Moreau; comité d'embellissement, présenté par M. Gérard Mercier. De plus, il y aura le rapport du secrétaire gérant, M. Roland Pepin. La situation bancaire sera présentée par Mme Gisele Larivière.

Au chapitre des projets à court terme, les membres porteront à l'étude l'illumination des Fêtes, c'est-à-dire, le coût et le financement et, en dernier lieu, la vente après les Fêtes.

Bref, tous les membres de

la Plaza de Victoriaville sont invités à participer à cette assemblée générale le 5 novembre prochain.

Lutte serrée

NORBERTVILLE (PM) — La population de Norbertville ira aux urnes lundi prochain. En effet, hier, de nouveaux candidats ont présenté leur bulletin de vote pour les sièges 1 et 3. Au siège 1, le conseiller sortant de charge, Claude Létourneau aura comme adversaire M. Michel Morin. Par ailleurs, au

siège 3, deux nouveaux candidats brigueront les suffrages populaires soit MM. Ertel Lemieux et Bruno Boulanger.

Tout porte à croire que la lutte entre ces candidats sera des plus chaudes, surtout depuis les derniers événements.

Elites-Lions

VICTORIAVILLE (MD) — Le corps de clairons Les Elites-Lions de Victoriaville est en pleine réorganisation afin de faire de ce corps un des plus prestigieux de la région et même de la province.

Pour ce faire, les responsables ont besoin de jeunes filles et jeunes garçons, âgés de 15 à 20 ans, sérieux et ambitieux et intéressés à

passer une bonne année en troupe.

Les intéressés sont priés de communiquer aux numéros de téléphone suivants: 752-6946 ou 752-9833 ou se présenter à l'école secondaire Massicotte le mardi ou vendredi soir, entre 19 et 21 heures ou encore le samedi entre 9-heures et midi.

Actions — Obligations — Cert. Dépôt garanti


Lévesque & Beaubien Inc.

Courtiers, Agents de change

120 est, Notre-Dame — Victoriaville
(Edifice Jamico) 758-3131

Maurice DESROSIERS - Denis BELIVEAU - Bruno POISSON

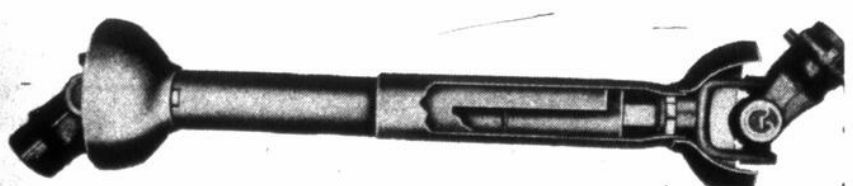
La vente d'obligations d'Épargne du Canada à 9 3/4 % d'intérêt est en cours jusqu'au 15 novembre 74. Nous avons également de nouvelles émissions avec différentes échéances au taux de 11 %. Consultez-nous



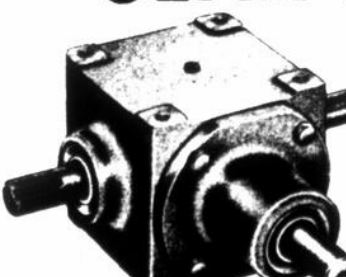
**HAYES
DANA**

ag-master

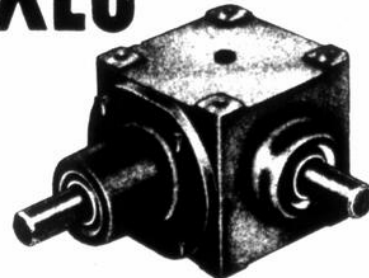
GEAR BOXES



JOINTS POUR AGRICULTEURS



T-DRIVE



RIGHT ANGLE DRIVE

Pièces pour camions et machineries lourdes

INTERPROVINCIAL PARTS INC.

TELEPHONE (819) 758-1521 - 2 26 Boul. des Artisans, Victoriaville, Qué.

Opinion... (suite à la page 7)

en une détérioration des relations allant jusqu'à la séparation ou le divorce.

Plus récemment, nous avons considéré la première phase du mariage, populairement appelée "lune de miel", pour y voir les buts et les tâches que les couples doivent s'appliquer à réaliser durant celle-ci, à savoir: La communication qui est échange et dialogue (se parler ouvertement de tout) et la satisfaction de l'autre avant la satisfaction de soi.

Aujourd'hui, nous passons à l'étape suivante qui se situe entre la fin de la première année de mariage (parfois plus tard) et la huitième ou dixième année de mariage. Nous la qualifions de **RETOUR AU REALISME** par contraste avec la première qui est d'euphorie, d'accord quasi instinctif et de joie qui se pense éternelle. En deux mots, c'est la réalité quotidienne avec ses problèmes pratiques et ses décisions concrètes qui nous forcent à revenir "Les deux pieds par terre". Ce n'est pas mauvais loin de là et je dirais même au contraire, car il est rare que nous fassions du bon travail si nous avons les pieds en l'air ou si nous avons "perdu les pédales". Ne soyons donc pas désappointés de devoir revenir à la réalité.

Quelles sont donc les tâches auxquelles nous devons nous appliquer en tant qu'époux? Il s'agit d'abord de parler clairement et ouvertement et ensuite de se mettre d'accord sur les points suivants (en se gardant la règle d'or qui est de changer l'accord quand celui-ci ne nous satisfait plus, c'est-à-dire que tout en se mettant d'accord sur un point on se réserve le droit de changer cet accord quand il ne sera plus satisfait pour l'un ou l'autre d'entre nous:

Ces points sont au nombre de 10, mais point n'est besoin de les apprendre par coeur...

- 1- Il est recommandé d'échanger de temps à autre sur nos relations sexuelles, la façon de les faire, leur fréquence afin de savoir si elles sont satisfaisantes pour les deux et de les améliorer s'il y a lieu. N'en faisons pas une obsession toutefois.
- 2- Il faut mettre en commun ses idées sur l'aménagement de la maison, les meubles et l'organisation matérielle de notre "chez-nous".
- 3- Il faut parler de nos relations avec nos belles-familles respectives et se mettre d'accord sur la fréquence des visites, les demandes de conseil, l'entraide, etc... Chose certaine, il est bon de mettre une certaine distance avec nos familles afin de ne plus continuer à être considérés et se conduire comme des jeunes enfants vis-à-vis elles et enfin de devenir adultes et autonomes qui nous regardent en tant que couple et nouvelle cellule familiale. Ceci ne veut pas dire de rompre avec nos familles et refuser leurs conseils. Mais il faut prendre conscience que comme couple nous devenons adultes et nous devons apprendre à être maîtres et responsables de nos décisions. Les parents qui ne veulent pas comprendre cela rendent souvent un mauvais service à leurs enfants en pensant les aider, car ils les empêchent de grandir et les jeunes mariés qui sont toujours rendus chez leurs parents avant de prendre une décision ne sont pas comme ils le pensent des enfants obéissants, mais plutôt des enfants qui refusent de grandir et prendre à leur tour leurs responsabilités, tout comme ont fait leurs propres parents à leur âge.
- 4- Il est important de réévaluer nos relations avec nos relations avec nos amis "de jeunesse", sur le plan individuel, et de penser à établir de nouvelles relations en tant que couple. C'est une nouvelle vie qui débute à deux, et il faut parfois rompre avec des habitudes sociales du passé et en créer de nouvelles. Il y a des "éternels chums" comme "d'éternelles amies" qui n'ont pas dépassé leur adolescence sur le plan de relations sociales. C'est une faiblesse autant qu'un support.

La façon de se conduire "comme couple" en réunions amicales peut être un sujet important à clarifier.

- 5- Le travail, le métier et la profession de l'un ou des deux, de même que les ambitions individuelles et de couple sont des sujets à échange entre époux et sur lesquels il est bon d'obtenir un certain accord afin de "tirer ensemble et dans la même direction" si l'on veut éviter des grands désappointements et des incompréhensions qui minent des vies, même si c'est dans le secret. L'ambition a du bon mais pas à tout prix.
- 6- Les enfants à naître à savoir quand les pren-

nous, combien en aurons-nous, quand en parlerons-nous? Et en attendant quels moyens prendrons-nous si nous sommes d'accord sur un certain délai? Autant de questions qu'il est bon de ne pas laisser en l'air ou encore de garder en-dedans en attendant que l'autre en parle. C'est en attendant que l'on ne sait pas ce que l'autre pense... et peut-être que l'autre aussi attend pour en parler que j'en parle. Pourquoi ne pas en parler tous les deux?

- 7- Puis il y a les menus... les plats favoris... les recettes que l'on essaie, et puis les autres que l'on manque... et les autres que l'on n'essaie pas de peur de les manquer. Et puis "Ma mère faisait de telle façon... et telle tarte... et tel rôti", toutes ces phrases qui éteignent les ardeurs des jeunes cuisinières. De cela aussi il faut parler de ce que l'on aime comme ce que l'on n'aime pas de ce que l'on pourrait aimer en osant essayer, non par bravoure mais par souci de connaître autre chose. Et puis n'oublions pas que nous sommes deux à avoir des goûts... et pas les mêmes. Donc des compromis sont meilleurs que du chiâla-

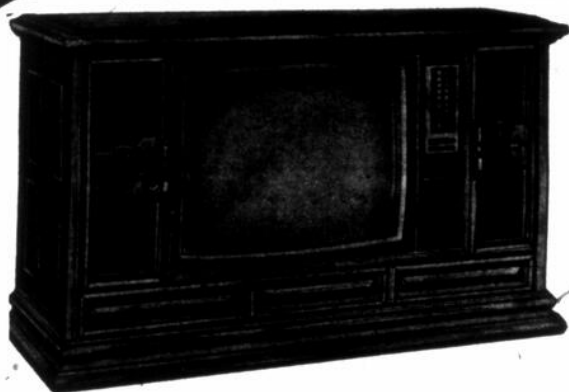
ge en sourdine ou des bouderies par en arrière. Nous devons vivre ensemble et non avec nos mères, même si elles étaient d'or.

- 8- L'utilisation de l'argent, l'organisation du budget, les dettes à payer, la démarcation entre l'essentiel, l'utile et l'agréable. Là aussi il faut en venir à des accords... après en avoir parlé.
- 9- Les opinions politiques, les croyances religieuses et l'engagement que l'on y prend. Encore une fois nous sommes deux dans tout cela avec des traditions familiales, des traits culturels et des tendances personnelles. Faut-il se condamner à se taire? Ce serait triste. Mieux vaut en parler, pour échanger d'abord en entendant des points de vue différents, des aspects que je serais porté à oublier... et dans ceci, le respect vaut mieux qu'un accord forcé. On peut devenir d'accord et vivre avec des opinions différentes si l'on a du respect l'un pour l'autre. Ce peut-être enrichissant.
- 10- Enfin il y a l'intimité physique qui comprend les

(suite à la page 18)

Garantie complète 2 ans Pièces service entretien sur tous nos télécouleurs à 100% transistorisé ou à modules

"Je suis convaincu", dit Bobby Hull, "que la précision de fabrication Philco signifie excellente qualité de son et d'image. Les téléviseurs et appareils stéréo Philco m'en ont réellement convaincu — et, si vous les examinez, vous aussi en serez convaincu."

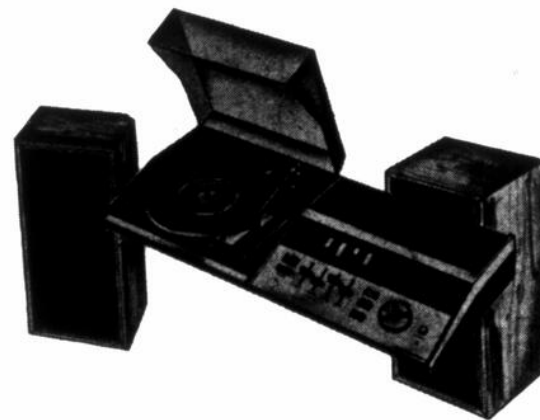


Valencia
Modèle 26C552

Lampe écran à matrice négative Philcomatrix II de 26" (315 po. ca). Châssis modulaire BOSS 100 % transistorisé. Système de syntonisation "Soft Touch"
* Syntonisation du canal 100 % électronique. * Teinte automatique * Couleur automatique * Luminosité automatique * Syntonisation automatique du canal (ACT) Roulettes pour tapis. Console de style méditerranéen plaque chêne sombre.

Modèle M4780

Châssis 100 % transistorisé. Puissance musicale de crête de 100 watts. Possibilité d'adapter un système IV. Radio AM/FM/FM stéréo. Tourne-disque stéréo BSR 142 incorporé. Haut-parleurs à compression. Prises: Ecouteurs lecture de bande, enregistrement de bandes, haut-parleurs, satellites système IV



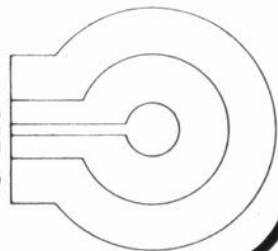
SAN REMO
Modèle 26C532

- Lampe-écran à matrice négative Philcomatrix II de 26" (315 po. ca.)
- Châssis modulaire BOSS 100% transistorisé
- Système de syntonisation à 5 fonctions automatiques
- Couleur automatique
- Teinte automatique
- Luminosité automatique
- Contraste automatique
- Syntonisation automatique du canal (ACT)
- Roulettes pour tapis
- Style méditerranéen, fini pacane

**Clément
Importateur Inc.**

182 Notre-Dame est
Victoriaville — 758-1553

**LES MEILLEURES
IDÉES DE
PHILCO-FORD**





RECRUTEMENT — Plus de 35 nouveaux membres viendront rejoindre les rangs des Chevaliers de Colomb de Princeville, conseil 5986. A la soirée des autorités, étaient présents, aussi, M. Ubald Martin, président régional des Chambres de Commerce de la région du Centre du

Québec, M. Léon Saint-Pierre, maire de la paroisse, M. Claude Dusseault, vice-président de la Chambre de Commerce de Princeville, et M. Clément Cantin, président de la commission scolaire des Bois-Francis.

(Photo L'Union)



SEMINAIRE — Les Chevaliers de Colomb de Princeville organiseront un séminaire sur la moyenne et petite entreprise le 4 décembre prochain au Manoir de l'endroit. C'est à cet endroit que se déroulait aussi la soirée des autorités. Sur la photo apparaît, M. Jacques Rivard, directeur du service de la police, Mme

Henri Plamondon, vice-présidente de la commission scolaire Prince-Daveluy, M. Fernand Dubeau, secrétaire de la Chambre de Commerce locale et M. Peter Heeremans, directeur à la Chambre de Commerce de Princeville.

(Photo L'Union)

Chevaliers de Colomb de Princeville

Soirée des autorités: un franc succès

PRINCEVILLE (JPA) — C'est dimanche soir dernier que se déroulait au Manoir de Princeville, la soirée des autorités des Chevaliers de Colomb de l'endroit. A cette occasion, plusieurs invités de marque étaient présents. De plus, cette soirée coïncidait avec la campagne de recrutement qui bat, présentement, son plein au sein des Chevaliers de Colomb, conseil 5986.

Les invités à l'honneur ce soir-là étaient M. Michel

Bergeron, de Montreal, membre de la fédération des Chevaliers de Colomb de la province de Québec, M. Ubald Martin, de Victoriaville, président régional des Chambres de Commerce de la région du Centre du Québec, et les autorités de la ville de Princeville, tant au point de vue religieux, municipal, et scolaire, soit M. le curé Wilfrid Bergeron, M. J.-Maurice Talbot, maire de Princeville, M. Léon Saint-Pierre, maire de la paroisse, M. Clément Cantin, président de la com-

mission scolaire régionale des Bois-Francis, Mme Henri Plamondon, vice-présidente de la commission scolaire

Prince-Daveluy, et M. Jacques Rivard, directeur du service de la police municipale.

Dans le cadre de leurs activités, les Chevaliers de Colomb de Princeville organiseront un séminaire sur la

gestion de la moyenne et de la petite entreprise le quatre décembre prochain, au Manoir de l'endroit.

Agrandissement

PRINCEVILLE (GAB) — La direction de Fashion Town Ltd de Princeville, dont Mme Huguette Malo est la gerante, poursuit les études en vue d'un agrandissement des ateliers actuels ou d'une construction nouvelle. L'entreprise emploie quelque 60 personnes et c'est l'intention des propriétaires de porter ce nombre à 80 d'ici quelques mois. L'entreprise se spécialise dans la fabrication d'uniformes pour infirmières, serveuses de restaurant, coiffeuses et autres du genre, y compris pour la gent masculine.

1,579 élèves

PRINCEVILLE (GAB) — La Commission scolaire Prince-Daveluy a 1.579 élèves inscrits pour 1974-75. Cinq principaux dirigent les écoles du secteur ou oeuvrent quelque 65 professeurs. Sur ces derniers, 56 sont affectés aux cours réguliers, 5 sont des jardinières pour les maternelles et 4 sont des spécialistes soit en orthopédagogie, éducation physique, enfance inadaptée, anglais. Le personnel cadre comprend également des spécialistes. Ce sont là des détails donnés, avec une foule d'autres, dans le premier numéro publié en 1974-75 de l'"Echo de Prince-Daveluy" qui est une brochure distribuée par la C.S.P.-D.



SOIREE DES AUTORITES — Lors de la soirée des autorités des Chevaliers de Colomb de Princeville, plusieurs personnes ont été honorées. Sur la photo, sont présents, M. Michel Bergeron, membre de la

fédération des Chevaliers de Colomb de la province de Québec, M. le curé Wilfrid Bergeron, M. J.-Maurice Talbot, maire de la municipalité et M. Claude Gagnon. (Photo L'Union)

Dans les Bois-Francs: Les élections municipales...

VICTORIAVILLE (MD) — Voici les résultats des mises en nomination en vue de l'élection des conseils municipaux de la région, mise en nomination qui avait lieu dimanche, entre midi et 14 heures. Dans la majorité, il n'y aura pas d'élections à l'exception de la paroisse de Sainte-Clotilde ainsi que Sainte-Anne du Sault.

Sainte-Clotilde

Il y aura élection aux sièges numéros 1 et 2 dans la municipalité de la paroisse de Sainte-Clotilde. Au premier siège, Jean Fizel, conseiller sortant, fera la lutte à MM. Gilles Camirand et Claude Beaudoin, tandis qu'au siège numéro 2, M. Clément Désilets affrontera M. Elphège Leclerc. Le conseiller sortant à ce siège, M. Jean-Maurice Lacerte, ne revient pas sur les rangs.

Par ailleurs, M. Paul Lacroix a été élu par acclamation au siège numéro 3, siège détenu auparavant par M. Armand Bourgeois, conseiller démissionnaire.

Les autres membres du conseil de la municipalité de la paroisse de Sainte-Clotilde sont MM. Lionel Lebeau, maire, Arthur Ricard, Gérard Allard et Ferdinand Proulx. C'est M. Joseph Chabot qui agissait comme président de la mise en nomination.

Sainte-Anne du Sault

M. Raymond Croteau, conseiller sortant, au siège numéro 2 de la municipalité de Sainte-Anne du Sault, ne revient pas renouveler un autre mandat. Son siège fait l'objet d'une lutte entre MM. Denis Girouard et Denis Bergeron.

Par ailleurs, M. Réal Mercier, conseiller sortant au siège numéro 3, devra faire la lutte à M. Gilles Rochefort. Tant qu'à M. Louis-Arthur Trudel, il fut réélu par acclamation au siège numéro 1.

Les autres membres du conseil de la municipalité de Sainte-Anne-du-Sault sont MM. Paul Héon, maire, Benoit Lachapelle, Alain Duhaime et Marcel Lefebvre.

Warwick

Un nouveau maire a fait son apparition à Warwick. Il s'agit de l'ancien conseiller au siège numéro 6, M. Jean-Claude Beaugard, qui devient premier magistrat en remplacement de M. Richard Fortier.

M. Gérard Laroche a été pour sa part réélu au siège numéro 1, tandis que Jacques Rondeau était élu par acclamation au siège numéro 2, siège auparavant occupé par M. Jean-Marc Béliveau, dé-

missionnaire. Léopold Marchand, Benoit Turcotte et Joachin Raiche ont respectivement été réélus conseillers aux sièges numéros 3, 4 et 5 tandis que Me Rémi Beuchesne devient conseiller au siège numéro 6.

Paroisse de Princeville

Les trois conseillers sortant ont été réélus par acclamation lors de la mise en nomination, dimanche dernier, dans la municipalité de la paroisse de Princeville. Il s'agit de MM. André Desharnais, Fernand Baillargeon et Fernand Rivard, respectivement réélus conseillers aux sièges numéros 1, 4 et 5.

Les autres membres du conseil sont MM. Léon St-Pierre, maire, Germain Boisvert, Edouard Thibodeau et Jacques Baril.

Sainte-Sophie

M. Gérard Goudreau a été élu par acclamation conseiller au siège numéro 1 de la municipalité de Sainte-Sophie de Mégantic, en remplacement de M. Aimé Henri, démissionnaire. Egalement, M. Fernand Pellerin a été réélu conseiller au siège numéro 4, tandis que Emile Labonté était élu au siège numéro 6 à la place de M. Léo Sévigny, démissionnaire.

Les autres membres du conseil sont MM. Andréa Vigneault, Ernest Perreault et Maurice Paradis. Roger Caron est le maire.

Saint-Pierre Baptiste

Deux nouveaux conseillers font leur apparition au sein du conseil de la municipalité de Saint-Pierre-Baptiste. Il s'agit de MM. Réal Tanguay qui remplacera M. Robert Fortier au siège numéro 1, et Philippe Dion, élu par acclamation conseiller au siège numéro 2 à la place de M. Gilbert Parent, démissionnaire. Pour sa part, M. Raymond Tanguay a été réélu conseiller au siège numéro 3.

M. Noël Nadeau dirige les destinées de la municipalité.

Les trois autres conseillers sont MM. Gaston Fortier, Raymond Labranche et Fernand Dion.

Sainte-Julie

MM. Paul Paradis et Hervé Côté ont respectivement été réélus conseillers aux

sièges numéros 1 et 4 de la municipalité de Sainte-Julie. Par ailleurs, M. Jean-Guy Simoneau remplacera M. Jean-Claude Mannagan au siège numéro 2.

Le conseil de cette municipalité est également formé de MM. Adrien Bilodeau, maire, Adrien Bernard, Michel Comtois et Roch Bergeron.

Notre-Dame de Lourdes

M. Denis Ouellet a été élu par acclamation conseiller au siège numéro 1 de la municipalité de Notre-Dame de Lourdes en remplacement de M. Marcel Neault, démissionnaire, tandis que M. Raymond Soucy remplacera M. Raoul Normand au si-

ège numéro 4. Quant à M. Raymond Marcoux, il a été réélu conseiller au siège numéro 6.

Les autres membres du conseil sont MM. Georges Ouellet, maire, Gilles Laplante, Emilien Turmel et Benoit M. Bédard.

Lyster

Les trois conseillers sortant de la municipalité de Lyster ont tous été réélus par acclamation. Il s'agit de

MM. Gérard Lévesque, Jean-Marie Boissonneault et Jean-Paul Faucher, respectivement réélus aux sièges numéros 1, 2 et 3.

Le conseil de cette municipalité est également formé de MM. Roméo Carrier, maire, Maurice Germain, Alphonse Raby et Charles Boutin.

Laurierville

MM. Robert Bergeron, conseiller au siège numéro 4, et Marcel Lessard (siège

numéro 5) ont été réélus par acclamation conseillers de la municipalité de Laurierville. Pour sa part, M. Roger Gingras remplacera M. Claude Côté au siège numéro 6.

Les autres membres du conseil sont MM. Hervé St-Pierre, maire, Léo Dastous, Adrien Côté et Raymond Goulet.

Inverness village

M. René Dion a été élu

(suite à la page suivante)

ACTIONS/OBLIGATIONS/FONDS MUTUELS



RONALD CLOUTIER

37 Ave des Pins, Victoriaville
Tél. 752-6004

Certificats de placements garantis
et négociables 3, 4 et 5 ans
10 3/4%

TASSÉ & ASSOCIÉS, Ltée
Courtiers et Agents de Change

360 rue Saint-Jacques, Montréal 126 — Tél.: 288-9111 Succursales: Trois-Rivières et Québec

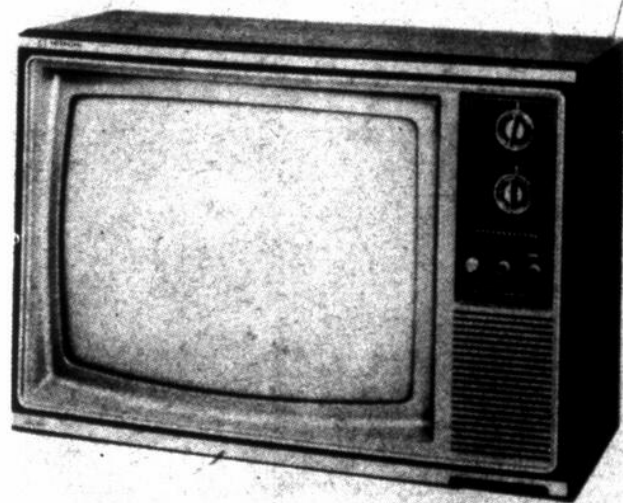
CEGEP
St-Jérôme

11%

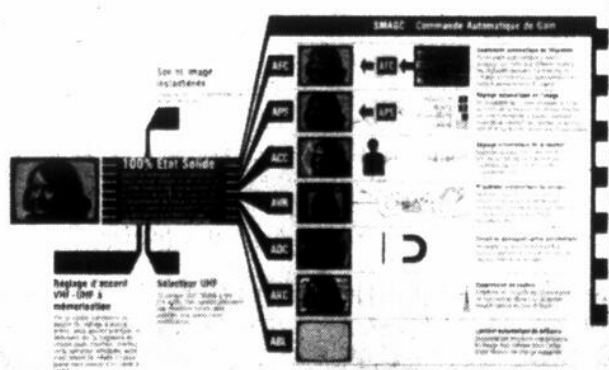
1er nov. 1984



HITACHI
vous offre des circuits
transistorisés à 100%
sur chaque modèle
et des avantages
uniques pour une
image parfaite.



20" 100% Solid State "IC", Black Matrix picture tube, Electro AP6, Wood finish Cabinet, Watts 95AC.



107 Victoria — Victoriaville

752-6966

J'AVAIS
JE N'AI PLUS
J'AI VENDU
GRÂCE AUX PETITES
ANNONCES DE L'UNION
357-2065

(suite de la page précédente)

sièges numéros 3 et 4.

Le conseil de cette municipalité est également formé de MM. Armand Carrier, maire, Bernard Simoneau, Gilles Vaillancourt et Robert Langlois.

Sainte-Clotilde village

Deux nouveaux conseillers font leur apparition au conseil de la municipalité du village de Sainte-Clotilde. Il s'agit de MM. Georges Poirier, élu au siège numéro 4 à la place de Mme Houle-Jutras, et de Louis-Philippe Leblanc élu par acclamation au siège numéro 6 en remplacement de M. Gérard Bournival. Pour sa part, Mme Pauline Langlois a été réélue au siège numéro 5.

Chester ouest

M. Jules Roux a été réélu par acclamation au siège numéro 5 du conseil municipal Chester Ouest, tandis que MM. Jean-Marc Grenier et Rénald Duquette ont respectivement été élus conseillers aux sièges numéros 3 et 4 en remplacement de MM. Dorian Hmel et Hermann Desharnais, démissionnaires.

Le conseil se compose également de MM. Marcel Leblanc, maire, Réal Desharnais, Clément Roberge et Edmond Lafontaine.

Chesterville

M. Léandre Campagna sera le nouveau conseiller au siège numéro 1 de la municipalité de Chesterville, en remplacement avec M. Gérard Hinse. Par ailleurs, MM. Raoul Provencher et Patrick Lehoux ont respectivement été réélus conseillers aux sièges numéros 2 et 3.

Florian Lafontaine est le premier magistrat de cette municipalité, secondé également des autres conseillers, soit MM. Ange-Aimé Dupont, Marcel Desharnais et André Fréchette.

Saint-Rosaire

Une nouvelle figure fait son apparition au sein du conseil de la municipalité de Saint-Rosaire. Il s'agit de M. Réjean Poisson, élu par acclamation conseiller au siège numéro 4 en remplacement de M. Claude Boucher. Pour leur part, MM. Lucien Allard et Gilles Lavoie ont respectivement été réélus conseillers aux sièges numéros 1 et 2.

Le maire Lucien Provencher est également secondé des conseillers Paul-Emile Blais, Guy Fournier et Jacques Fournier.

DU CANADA EN DIRECT pour le confort des jeunes !



QUALITÉ SUPÉRIEURE À BAS PRIX SPÉCIAUX

<p>EPARGNEZ \$4.08 !</p> <p>11⁸⁸</p> <p>A- PRIX RÉGULIER LASALLE 15.96</p> <ul style="list-style-type: none"> • Combinaison de motoneige • Tissé 100% nylon durable • Chaudre doublure piquée • Capuchon, glissière pleine longueur, poignets coupe-neige, ceinture et poches • Rouge, bleu royal, marine, vin, bleu ou vert • Fillettes 7 à 14 • Autres modèles et teintes aussi disponibles. 	<p>EPARGNEZ \$3.08 !</p> <p>7⁸⁸</p> <p>C- PRIX RÉGULIER LASALLE 10.96</p> <ul style="list-style-type: none"> • Veste de ski • Nylon piqué sur ouatine polyester doublé de peluche • Capuchon bordé de simili fourrure • Longueur monteur • Ceinture • Poches à glissière • Poignets coupe-vent • Tons marine, bleu royal, vin, bleu clair ou pourpre • Fillettes 7 à 14
<p>EPARGNEZ \$6.08 !</p> <p>20⁸⁸</p> <p>B- PRIX RÉGULIER LASALLE 26.96</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manteaux de qualité • Coupe seyante en suédine de coton • Modèles courts, réguliers ou mi-longs avec col ou capuchon • Doublure matelassée ou pelucheuse • Coloris mode • Fillettes 7 à 14 	<p>EPARGNEZ \$3.08 !</p> <p>15⁸⁸</p> <p>D- PRIX RÉGULIER LASALLE 18.96</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux-pièces de ski • Choix de divers modèles en nylon souple et durable • Veste de longueur monteur avec glissière, poches, ceinture et col • Surpantalons assortis genre fourreau ou à bavoir • Marine, bleu royal, pourpre, orange, vin ou rouge • Fillettes 7 à 14

LES PETITS ALLIÉS DES GRANDS FROIDS

EPARGNEZ 3.08 !

8⁸⁸

E- COMBINAISON MOTONEIGE

- Choix de divers modèles
- 100% nylon à doublure matelassée
- Capuchon, ceinture et sous-pieds
- Marine, rouge, brun, vert ou bleu royal
- 2 à 3x

EPARGNEZ 2.08 !

6⁸⁸

F- VESTE DE SKI

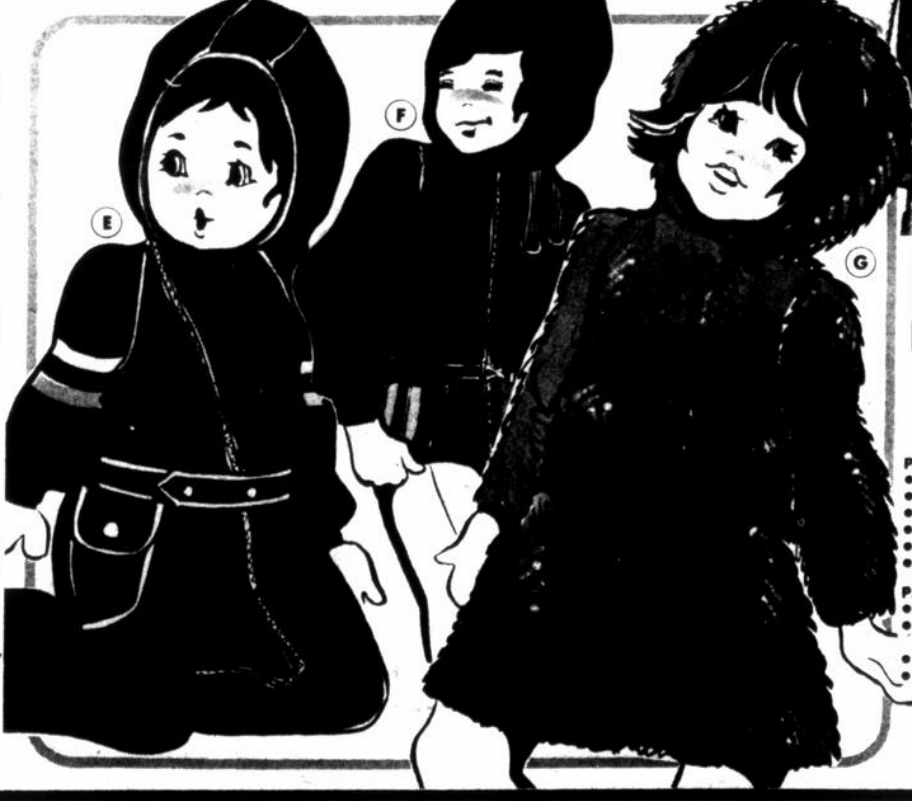
- Nylon matelassé doublé peluche
- Ceinture et poches
- Fillette : capuchon; garçons : col
- Vert, marine, brun, rouge ou vin
- 4, 5, 6 et 8x

EPARGNEZ 4.08 !

13⁸⁸

G- MANTEAU PELUCHE ORLON

- Chaudre fibre acrylique à doublure matelassée
- Devant croisé et capuchon
- Taille plissée et boutons en simili-cuir contrastants
- Beige ou brun
- 4 à 6x



LE CHOIX DES DAMES ET ADOLESCENTES

EPARGNEZ JUSQU'À \$7.96 !

\$17^{ch.}

PRIX RÉGULIER LASALLE 22.96 ET 24.96

PARKA NYLON/COTON

- Capuchon et bord garnis de peluche blanche
- Glissière deux-façons
- Taille accentuée d'une ceinture lien
- Épaisse doublure piquée (7 lbs)
- Marine
- Fillette 8 à 14x

PALETOT D'AUTO NYLON

- Manteau court à devant croisé et ceinture
- Col cranté, revers des manches et parementures des poches décorés de Sherpa
- Tons marine, brun ou rouille
- Dames 10 à 18

EPARGNEZ 18.96 !

\$21

MÊME MODÈLE DE PALETOT D'AUTO QUE CI-HAUT MAIS EN BELLE SMÉDINE...

SERAIT INTÉRESSÉ À ACHETER COMMERCE... ARGENT COMPTANT

Pour informations:
C.P. NO. 32 VICTORIAVILLE
 29-10-74-j.n.o.

J.E.C. GIROUX LTEE, 9 RUE GIROUX, VICTORIAVILLE, 758-1555

GIROUX



**VOTRE CENTRE
DE RENOVATION
ET DE BRICOLAGE**

Tout ce qu'il vous faut

EN PREFINI 4'X8'



PREFINI

Acajou (pâle)

Louan

1ère qualité

4' x 8'

PRIX JAMAIS VU

\$3.95

La feuille



panneaux

1/4 X 4 X 8

PRIX JAMAIS VU

Aspenite

Aspenite revêtu d'une couche de vernis incolore pour lui conserver sa couleur naturelle.

LA FEUILLE

STYROFOAM

1 POUCE D'ÉPAIS 4 X 8

**PRIX
JAMAIS VU**

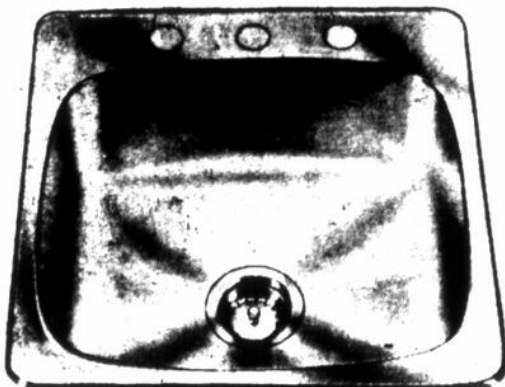
LA FEUILLE

ECONOMISEZ SUR VOTRE CHAUFFAGE
EN ISOLANT VOTRE SOUS-SOL

**PRIX
JAMAIS VU**

Steel Queen

LES MEILLEURS ÉVIERS EN ACIER INOXYDABLE

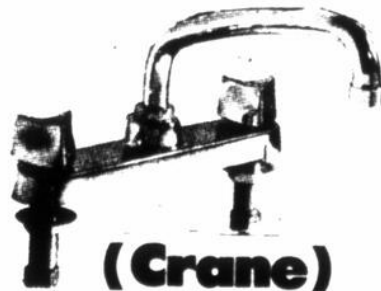


20 x 20 1/2

EVIER STAINLESS 3 et 4 TROUS
avec chantepleur Valeur: \$55.00

**PRIX
JAMAIS VU**

\$28.55
pour les deux



(Crane)

NOUS AVONS UN EXPERT
EN PLOMBERIE
POUR VOUS CONSEILLER

**EN PLUS, NOUS FAISONS LA LIVRAISON
ENCORE CETTE ANNEE
NOS PRIX SONT ILLIMITES**



En plus de nos prix imbattables

CARTO-GIROUX

selon la carte que vous coupez vous-même
coupez sera votre

Ex.: (1) Vous coupez un 8, cœur; carreaux
d'escompte additionnel à nos bas prix.

(2) 1 figure: valet, dame, roi. 10% d'

(3) 1 As, 15% d'escompte

(4) Jocker (2) 25% d'escompte

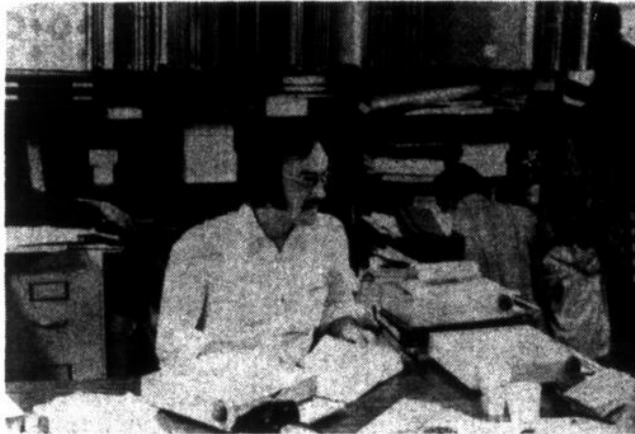
Ces jeux s'appliquent sur nos 100 cartes

JEUDI - VENDREDI

Écoutez pour les détails de cette vente

local durant ces trois

VENTE HIPPOPOTAMESQUE dans le tapis



Le jeune gérant du département fournit à peine à faire des factures, c'est pourquoi nous l'avons secondé de deux autres vendeurs sur le plancher pour mieux vous servir

Ripe pressée no 1 5/8 x 4' x 8' 47 lb (densité) PRIX JAMAIS VU \$4.79	Portes "TIAMA" (parfaites) 1 3/8 x 16" x 6' 8" " " "20" x 6' 8" " " "22" x 6' 8" PRIX JAMAIS VU \$5.00 la porte	1 3/8 x 34" x 6' 10" PRIX JAMAIS VU \$6.00 la porte
---	--	---

DEEP STEAM FAITE LE VOUS MÊME

Payez .02 le pi. car. pour un travail de professionnel que vous faites vous-même et qui vaut .15 partout ailleurs (c'est presque 8 fois moins cher!)



EPARGNEZ sur le NETTOYAGE de vos TAPIS

Deep Steam Do-It-Yourself. Epargnez de \$80.00 à \$125.00 par jour, en nettoyant vos tapis vous-même, en employant notre méthode de "eau chaude en profondeur": ceci vous reviendra à moins de .02¢ par pied carré.

Pour nettoyer les tapis, les professionnels utilisent une méthode d'extraction par eau chaude. Faites de même! Un homme (ou une femme) peut le faire lui (elle) même. Louez simplement une machine "Deep Steam".

Elle pèse moins que 40 livres.

De l'eau chaude, contenant du nettoyeur est vaporisée sur la surface de votre tapis. Immédiatement après, un aspirateur puissant enlève l'eau qui a dissout la poussière.

Cette machine diffère des autres nettoyeurs au shampooing: le traitement pénètre le matériel et enlève la poussière. Puisque cette extraction par eau chaude n'emploie pas de brosse, le matériel devient doux et régulier, au lieu d'être tout ébouriffé.

— Réservez au plus tôt pour 1/2 journée, même 15 jrs à l'avance

N.B. Demandez Denis Labbé, le responsable de la machine

TAUX DE LOCATION

4 heures	\$15.00
8 heures	\$25.00
Heures supplémentaires — par heure	\$ 5.00

PRIX DES PRODUITS CHIMIQUES

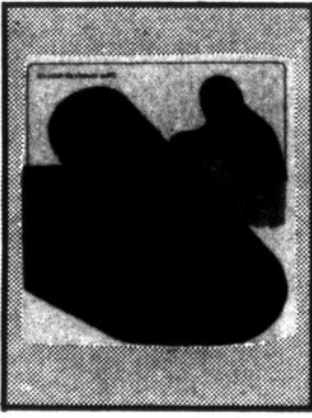
Nettoyeur liquide	32 oz. (1.136 l)	\$ 2.99
Traffic Spotter	32 oz. (1.136 l)	\$ 2.99
Defoamer	16 oz. (0.57 l)	\$ 2.99
Dry Spotter	16 oz. (0.57 l)	\$ 2.99
Dessous de meubles	50	\$ 0.50

CLAPBOARD MASONITE
 COLORLOCK BLANC
 EMAIL GARANTI 10 ANS
PRIX JAMAIS VU \$51.80
 la toise

PEUPLIER
 1/4" X 4' X 4'
PRIX JAMAIS VU
 la feuille

GYPROC
 3/8" x 4' x 12'
 le mille pieds
PRIX JAMAIS VU
 LA FEUILLE

DELIVRAISON A CES PRIX CETTE SEMAINE SONT IMBATTABLES
 Imbattables, venez jouez à notre jeu
GIROUX-BUILDALL
 Choisissez vous-même. Le numéro que vous choisissez sera votre escompte.
 coeur, carreau, pique, trèfle et vous gagnez 8 % sur nos 100 coupons de tapis en stock
LE VENDREDI et SAMEDI
 pendant ces trois (3) jours.



Très beau tapis SHAG imprimé avec endos de caoutchouc avec légère variation dans le foam. Choix de rouge. Prix régulier: \$10.00 v.c. beige et blanc, gold et brun
PRIX JAMAIS VU \$6.35 v.c.

Très beau tapis imprimé de cuisine 100 % nylon sur foam. Choix de bleu, orange, vert, or. Prix régulier: \$7.50 v.c. **PRIX JAMAIS VU \$4.79** v.c.

Tapis commercial ton sur ton sur foam. Idéal pour cuisine, passage. Choix de orange, vert, or. Prix régulier: \$7.00 v.c. **PRIX JAMAIS VU \$4.79** v.c.

Excellent tapis de cuisine imprimé, antistatic, ininflammable, garantie de 5 ans. Plus de 200 v.c. en stock, choix de brun sur ton jaune, rust et gris. Prix régulier: \$11.00 v.c. **PRIX JAMAIS VU \$8.25** v.c.

Elégant SHAG sur jute 100 % nylon. Choix de rouge, vert, bleu, tangerine. Prix régulier: \$7.00 v.c. **PRIX JAMAIS VU \$6.35** v.c.
 Avec ce tapis nous vous offrons un sous-tapis au prix dérisoire de \$1.00 v.c.

TAPISERIE

Tapis ozite sur caoutchouc 100 % polypropylène, choix rust sierra, vert Laurentien, Tangerine orientale, bleu, vert. Prix régulier: \$3.50 v.c. **PRIX JAMAIS VU \$2.99** v.c.

Magnifique tapis "SPLUSH" 100 % Antron Dupont, 1ère qualité, GROSSLEY KARASTAN. Prix régulier: \$20.95 v.c. **PRIX JAMAIS VU \$11.77** v.c.
 sur la plus belle couleur: vert palme moucheté.

Venez voir notre ingénieux procédé de démonstration en un seul coup d'oeil, vous aurez le choix de plus de 100 coupons de tapis, à des prix variant de \$1.49 v.c. à \$5.75 v.c. comme seul GIROUX BUILDALL peut vous les offrir.

TAPISERIE
 GIROUX vous offre madame plus de 2000 rouleaux de tapisserie en stock au magasin. De plus pour cette vente de 15 jours, un escompte de 10 % vous est alloué. Lavable, encollé. S'enlève à sec. Facile à poser.

Ouverture officielle de Polydesign

VICTORIAVILLE (MD) — Plusieurs invités de marque assistaient, vendredi dernier, à l'inauguration officielle de Polydesign Inc., usine nouvellement construite dans le parc industriel de Victoriaville et qui se spécialise dans les produits faits à base de polyester et polyuréthane.



M. Claude P. Arcand, président de Polydesign, alors qu'il prononçait son allocution de circonstance. (Photo L'Union)

Cette usine, qui fait partie de la famille Victoriaville Furniture, a nécessité un investissement de l'ordre de \$1,500,000. et compte environ 35,000 pieds carrés de plancher. Présentement, le nombre d'employés, répartis sur deux groupes de travail, s'élève à une soixantaine. Cependant, les dirigeants anticipent que ce nombre devrait dépasser la centaine d'ici deux ans.

La production pour le moment est presque exclusivement faite pour les autres compagnies du groupe Victoriaville Furniture. Cependant, les directeurs étudient présentement très sérieusement le développement d'une ligne complète de produits de décoration et de souvenirs qui pourraient être vendus directement sur le marché, sans passer par le système de distribution établi du groupe.

Prenant la parole au cours de la cérémonie d'inauguration, le président de Polydesign Inc., M. Claude P. Arcand, a déclaré que l'expansion du Groupe Victoriaville Furniture n'est pas l'effet du hasard, mais qu'elle est le résultat d'efforts concertés d'un groupe d'hommes dynamiques qui ont su faire équipe pour atteindre les objectifs d'un plan bien arrêté.

Il profita de l'occasion pour énumérer les principales réalisations qui ont fait partie de ce programme: élargissement de la ligne d'ensembles de chambre à coucher, développement d'une ligne complète de salle à manger, lignes de tables occasionnelles, entrée dans le rembourrage avec l'acquisition de Victoriaville Upholstering, pénétration dans l'ameublement de salon et de vivre avec l'acquisition de Du-Bo Meubles, lignes de meubles en bois solide, en-

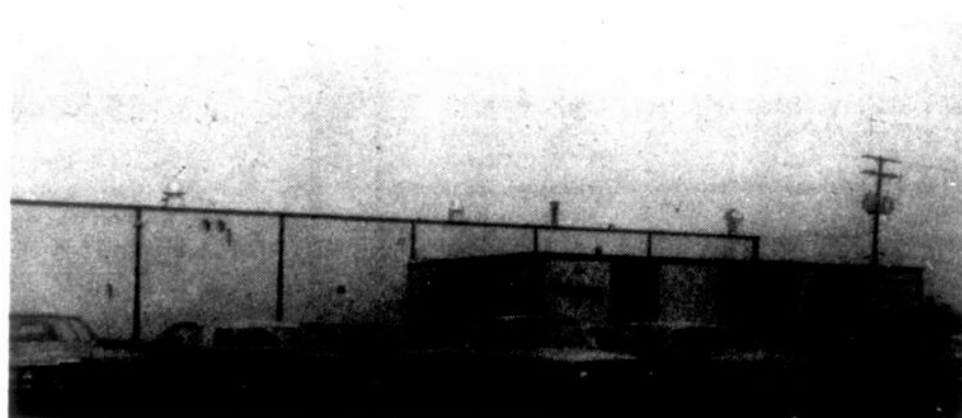
(suite à la page suivante)



Un magnifique tableau sculpté, fabriqué à base de polyuréthane a été remis à M. Denis St-Pierre, en signe d'appréciation que ce dernier a apporté aux industriels en tant que maire de la ville de Victoriaville. On reconnaît, dans l'ordre habituel: MM. Lucien Arcand, président de Victoriaville Furniture, de Vic-

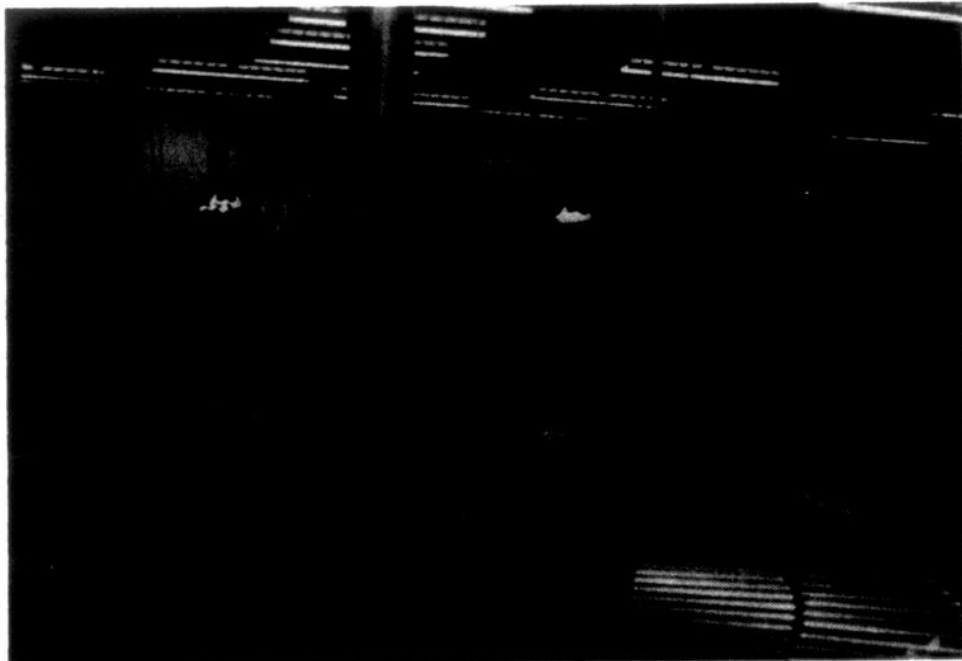
toriville Upholstering et de Victoriaville Specialties; M. Jean-Gilles Massé, ministre des Richesses naturelles et député du comté d'Arthabaska; M. Claude P. Arcand, président de Polydesign et M. Denis St-Pierre, maire de la Ville de Victoriaville.

(Photo L'Union)



Vue extérieure de la nouvelle usine de Polydesign située dans le parc industriel de Victoriaville.

(Photo L'Union)



Voici l'une des chaînes de montage servant à la fabrication de tableaux-sculptu-

res faits à base de polyuréthane.

(Photo L'Union)



Un des employés coule ici le produit liquide dans des moules. Ça ne prendra qu'environ quatre minutes avant que ce

produit devienne aussi dur que le bois.

(Photo L'Union)

Hausse du salaire minimum en novembre

Le salaire minimum atteindra \$2.30 au 1er novembre 1974. Les indices actuels de l'évolution du coût de la vie et de la productivité pour les six derniers mois justifient cette hausse de \$0.20. L'augmentation précédente remonte à mai 1974.

Cette addition comblera l'augmentation des prix des aliments observés depuis mai, item important du budget chez les salariés à faible revenu.

Parmi les différents critères utilisés pour fixer un taux de salaire minimum, selon les études de 1972 relatives à l'ordonnance gé-

nérale numéro 4-1972, trois de ceux-ci retenaient l'attention; l'évolution du coût de la vie, de la productivité et un élément de rattrapage et d'incitation au travail propre aux politiques du ministre du Travail.

De plus, cette hausse aura pour effet de diminuer l'écart de salaire entre les em-

ployés les mieux rémunérés et ceux se situant au niveau du salaire minimum.

Les ordonnances particulières subiront un ajustement conséquent à la hausse de l'ordonnance générale.

On estime que ce rajustement actuel touchera au-delà de 150.000 employés du Québec.

Filles d'Isabelle

Fondation d'un cercle

VICTORIAVILLE (JPA) — Samedi le 5 octobre dernier fut une journée mémorable pour la paroisse Saint-Patrice de Tingwick. En effet, le Cercle Notre-Dame de la Paix des Filles d'Isabelle et l'Assemblée Laurier pour le quatrième degré des Chevaliers de Colomb, ont été fondés.

La cérémonie solennelle a débuté par une messe chantée par Mgr Albertus Martin, évêque du diocèse de Nicolet, et par Mgr Alphonse Roux, Mgr Vallières et par l'abbé Jacques Therrien. Les cantiques ont été chantés par la chorale Sainte-Victoire de Victoriaville.

Mlle Claude Dery, regente d'état, fit l'honneur de sa visite pour le regroupement des membres de l'exécutif des Filles d'Isabelle, ainsi que la remise de la charte du Cercle Notre-Dame de la Paix à la regente et fondatrice, Mme Jeannine Mc Neil.

L'exécutif des membres se lit comme suit: Mme Jeannine Mc Neil, regente, Mme

Henriette Charland, vice-regente, Mme Gertrude Plourde, ex-regente, Mme Rosa Charette, secrétaire-financière, Mme Ghislaine Nadeau, secrétaire-trésorière, Mme Régine Hinse, secrétaire-archiviste, Mme Claudette De Serre, rédactrice, Mme Monique Nolin, chancelière, Mme Pierrette Désilets, gardienne, Mme Françoise Ouellet, monitrice, Mme Isabelle Dumont, première syndic, Mme Thérèse Nolin, deuxième syndic, Mme Jeanne d'Arc Dupont, troisième syndic, Mme Micheline Baril, porte-bannière, Mme Rita Boutin, première guide, Mme Lucille Charette, garde intérieure, Mme Marjolaine Michaud, deuxième guide, Mme Jeanne Rheault, garde extérieure, et Mlle Jocelyne Charland, organiste.

A cette fête grandiose, plusieurs visiteuses ont marqué la journée de leur présence. La soirée s'est terminée à l'école Sacré-cœur de Marie où un buffet froid fut servi.

Inquiétude animale

PRINCEVILLE (GAB) — Une grande inquiétude semble se manifester chez de "beaux-brumels" de la région de Princeville. Ces "messieurs" les taureaux, car il s'agit de bovins, commencent à se poser de sérieuses questions sur le fait que, sans qu'ils aient eu à intervenir eux les males, de nombreuses vaches donnent quand même naissance à des veaux de fort belle qualité, vigoureux et bien portants. C'est là le résultat de la popularité croissante de l'insémination artificielle, méthode adoptée par les éleveurs désireux d'améliorer, de façon économique, leurs troupeaux. Pour les "beaux-brumels" concernés, ce serait là la fin de leurs beaux jours... Pauvres vaches...

Voies et impasses

PRINCEVILLE (GAB) — Le Comité de l'école Sainte-Marie de Princeville, (niveau secondaire) présidé par Mme Annette Marier, a formé un sous-comité. Cette initiative a pour but de faire une étude complète de "Voies et impasses", une publication du Comité catholique du conseil supérieur de l'éducation. Il s'agit du programme d'instruction religieuse. D'autre part, Mme Marier a expliqué le rôle de chacun des membres du comité d'école. Un examen a également été fait sur les règlements établis en collaboration avec la direction de l'école Sainte-Marie.



CLUB DE PRESSE — Tout près de 300 personnes participaient, vendredi soir dernier, à la dégustation annuelle de bière, cidre et fromage du club de presse Louis Francoeur, dégustation qui avait lieu au Club de Golf de Victoriaville. Les journalistes ont été agréablement surpris au cours de la soirée alors que le ministre des Richesses naturelles et député d'Arthabaska, M. Jean-Gilles Massé, remettait, à titre d'ancien membre du

club de presse Louis Francoeur, un trophée au membre qui avait vendu le plus de cartes pour la dégustation. Cet honneur revient cette année à Gilles Besmargian, directeur des nouvelles à CFDA. On sait que cette dégustation annuelle permet au club de presse de se faire des fonds en vue de son grand gala de fin de janvier, au cours duquel sont dévoilés les noms des personnalités de l'année. (Photo L'Union)

Ensilage et alimentation

NICOLET (MD). — Cette année, il faudra porter une attention spéciale à l'alimentation des vaches laitières, surtout celles qui recevront de l'ensilage de maïs. C'est ce qu'indique un communiqué que nous a fait parvenir dernièrement M. Robert Elie, agronome et conseiller régional en zootechnie.

"À l'automne 1974, nous pouvons classer nos éleveurs en trois catégories: ceux qui ont ensilé avant la gelée, ceux qui ont ensilé après les gelées et les autres qui ont commencé avant mais qui n'ont pu finir avant la fameuse nuit du 23 septembre", commente M. Elie.

Sauf exception, le maïs ensilé avant le 23 contient énormément d'eau. Cela se voit de l'extérieur des silos. Evidemment, on a ensilé trop tôt. L'état du matériel amènera des problèmes mécaniques quand la gelée le pénétrera. Mais les plus graves sont encore les problèmes alimentaires.

On ne doit pas oublier que le fonctionnement d'une vache est en rapport direct, d'abord avec la quantité de matière sèche qu'elle absorbe chaque jour, et ensuite seulement, avec la qualité de cette matière sèche.

Or, une vache de 1.200 livres qui mange 60 livres d'ensilage qui ne contient que 23% de matière sèche, mange en réalité 13.8 livres de matière sèche, tandis que l'autre vache qui mange 60 livres d'ensilage de maïs à 36% de ma-

tière sèche, mange 21.6 livres de matière sèche. Il y a donc une différence de 7.8 livres.

La première vache pour satisfaire à son exigence de 3 livres de matière sèche par 100 livres de poids devrait manger au total 38 livres, soit 13.8 livres (ensilage) et 22.2 livres (matière sèche) sous forme de foin, tandis que la deuxième pourra se contenter de 14.4 livres de matière sèche sous forme de foin. La

première devra donc manger environ 9 livres de foin de plus par jour que la deuxième.

"Il faudra donc tenir compte de cette réalité dans le balancement des rations. Rationner veut dire contrôler et non pas priver. C'est pour cela que le véritable éleveur pese et analyse les aliments qu'il donne à ses bêtes pour en obtenir un rendement optimum ou maximum", a conclu M. Elie.

Club Békan

PRINCEVILLE (GAB) — La direction du Békan inc., un club de motoneigistes de Princeville-Plessisville-St-Louis de Blandford, a convenu d'adopter le taux minimum fixe par le ministère des Transports pour les abonnements de 1974-75. Il en coûtera donc \$15, pour la première motoneige et \$7 pour la 2e par ceux qui s'inscriront dans les effectifs du Békan inc. M. Jacques Rivard, président, et les directeurs passeront bientôt à la distribution des cartes de membres. La saison 1974-75 sera inaugurée officiellement par une soirée sociale, avec orchestre et "munitions licenciées", le vendredi, 15 novembre, à la salle Dupré.

L'A.F.E.A.S.

ST-LOUIS DE BLANDFORD (GAB) — Les membres de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale de St-Louis de Blandford profitent, sur la présentation de leur carte d'identification et d'affiliation au mouvement, d'un escompte spécial dans certaines entreprises commerciales de la région. C'est là l'un des nombreux avantages à celles qui font partie de l'A.F.E.A.S., souligne Mme Rhéa Laliberté, présidente locale. Au cours de la campagne de recrutement qui vient de prendre fin, les propagandistes ont donné les détails sur ce que les éléments féminins peuvent retirer en faisant partie de cette association.

(suite de la page précédente)

trepôt de quelque 50.000 pieds carrés et expansion de Victoriaville Specialties de quelque 22.000 pieds carrés.

L'avènement des premières intentions quant à la production de Polydesign coïncide avec l'implantation du département de recherche, il y a environ trois ans et demi. De fait, Polydesign est le résultat d'une étude sur le développement des procédés et des applications relatives au polyuréthane.

Les débuts

Les débuts de Polydesign ont été passablement modestes. Ils ont consisté en de multiples essais et le coulage se faisait manuellement et la ligne de production expérimentale pouvait donner tout au plus 15 pièces à l'heure.

Par la suite, après l'achat d'une machine à couler ainsi que le développement et la construction de leur propre presse, le département de recherche pouvait découvrir toute une série de nouvelles applications dont certaines se sont matérialisées par la suite, telles que le développement de la patte de table.

M. Arcand a souligné la contribution énorme de leur sculpteur qui a participé à la plupart des phases expérimentales de cette recherche puisque les moules servant à la production du produit fini sont faits à partir d'une sculpture originale en bois.

Lucien Arcand

Pour sa part, M. Lucien Arcand, président de Victoriaville Furniture, de Victoriaville Upholstering a fait l'historique du Groupe de Victoriaville Furniture qui a fait ses débuts, en 1942, avec Victoriaville Specialties. Il a souligné à plusieurs reprises le travail d'équipe qui a permis de faire la force du Groupe.

Opinion... (suite de la page 9)

habitudes du coucher, du dormir, du lever, de la propreté, de l'habillement, etc. etc. encore là, que ce soit en en parlant ou autrement il faut en venir à des accords et tant mieux si nous nous arrangeons pour ne pas tomber sur les nerfs l'un de l'autre. Si c'est le cas, parlons en donc c'est-à-dire que je n'attends pas que mon conjoint en parle, et faisons un compromis.

Comme nous pouvons le constater, la liste est longue, mais n'oublions pas qu'elle s'échelonne sur plusieurs années.

Nous pouvons remarquer aussi que les mots accords, compromis reviennent souvent. C'est qu'ils sont importants et pour y arriver il faut entrer dans un jeu de négociation, c'est-à-dire qu'il faut se parler pour en arriver à des arrangements qui conviennent autant que possible aux deux. Pourquoi l'un se sacrifierait-il (elle) continuellement au plaisir de l'autre? S'il en était ainsi, le couple s'appauvrirait au lieu de s'enrichir car ce ne serait que les goûts, les volontés et les instincts de l'un qui vivraient alors que ceux du conjoint(e) seraient enterrés. Il faut réaliser autant que possible que dans le mariage il y a toujours deux individus qui se rencontrent et décident de vivre ensemble avec chacun leurs besoins personnels comme leurs talents. Il faut donc trouver un équilibre entre ce que vous est propre comme individus et ce qui doit vous devenir propre en temps que couple.

Enfin disons à ceux qui pensent qu'il est mieux d'éviter les discussions et les tensions avec la fausse idée que toute discussion met le couple en danger, que l'expérience démontre que les couples qui ont appris à se parler ouvertement et même à discuter chaudement s'il le faut sont souvent en meilleure santé maritale que les autres qui ne disent pas un mot en gardant tout "en dedans". Sans être toujours en discussion animée, il faut être capable de se parler, d'écouter, de changer d'opinion, d'accepter des différences et quand il le faut demander pardon ou s'excuser.

Dans un prochain article, nous verrons les buts de la troisième phase, entre 15 et 25 ans de mariage.

Cordialement vôtre,

Guy Huard, t. s. p.,
Consultation Matrimoniale,
C.S.S. du Centre du Québec,
365 rue Notre-Dame est,
Victoriaville.



**SANG DONNÉ:
VIE SAUVÉE**

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VICTORIANVILLE



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à sa séance régulière du 7 octobre 1974, le Conseil de la Ville de Victoriaville a adopté le règlement numéro 395 N.S. amendement le règlement de zonage numéro 256 N.S. et le plan de zonage de la Ville de Victoriaville en vue de prendre zones publiques certains parcs situés dans les zones RAI-S8, RC-S20, RAI-S10, RC-S8, RC-S4 et RA-II-S1.

Ledit règlement a été approuvé par les propriétaires d'immeubles concernés, lors d'une assemblée publique tenue à cette fin, à l'Hôtel de Ville de Victoriaville, le vendredi 18 octobre 1974.

Il peut-être pris communication dudit règlement 395 N.S. au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville de Victoriaville.

Victoriaville, le 29 octobre 1974.

G.H. Boisvert,
Greffier.

Une corvée

PRINCEVILLE (GAB) — Une trentaine d'âmes généreuses ont répondu à l'invitation faite pour une "corvée" en vue de prêter main forte à M. Raymond Blanchet de Princeville, un cultivateur dont la grange-étable a été rasée par le feu il y a quelque temps. Malgré le grand froid, les travailleurs ont accompli une tâche importante sur le chantier de construction de la nouvelle bâtisse. Cette dernière mesure 146 pieds par 50 et la partie principale sera occupée par la "vacherie". M. Blanchet oeuvre courageusement après la lourde épreuve qui l'a frappée et a manifesté son appréciation pour ceux qui lui sont venus en aide.

Perception de l'impôt foncier

PRINCEVILLE (GAB) — Le secrétariat de la Ville de Princeville en est aux dernières étapes de la perception de l'impôt foncier pour la présente année. M. J.-Maurice Talbot, maire, et les conseillers ont souligné qu'un rapport serait présenté lors de la prochaine session des édiles. M. Fernand Poiré, secrétaire-trésorier, est à préparer la documentation à cette fin. Il ne resterait qu'environ 3 à 4 pour cent à percevoir sur les entrées de fonds prévues à l'article de l'impôt foncier.

PROVINCE DE QUÉBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE
RÉGIONALE DES BOIS-FRANCS
VICTORIANVILLE

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général de la Commission Scolaire susdite, qu'à une séance régulière du Conseil des Commissaires tenue le 15 octobre 1974, les Commissaires ont adopté une résolution d'emprunt à long terme, au montant de \$230,830.00, pour couvrir les dépenses d'immobilisation 1974-75, approuvées par le ministère de l'Éducation.

Toute personne qui désire prendre connaissance du règlement d'emprunt à long terme pourra se présenter au bureau du soussigné durant les heures d'affaires.

En foi de quoi, j'ai signé à Victoriaville, ce 16^{ème} jour d'octobre 1974.

Jean-Paul Croteau,
Directeur général.

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE WARWICK

AVIS PUBLIC

Je soussigné, Me Raymond-Pierre Gingras, président d'élection pour les élections municipales 1974 de la ville de Warwick déclare ce qui suit:

Suite à la mise en candidature qui a eu lieu de midi à deux heures de l'après-midi, dimanche le 27 octobre, à l'Hôtel de Ville de Warwick, ont été élus par acclamation les personnes suivantes aux postes ci-après énumérés:

Maire: Monsieur Jean-Claude Beauregard, gérant de bureau, domicilié à 198 rue St-Louis, à Warwick.

Conseiller no 1: Monsieur Gérard Laroche, menuisier, domicilié à 83 rue St-Louis, à Warwick.

Conseiller no 2: Monsieur Jacques Rondeau, agent-distributeur, domicilié à 15 Boul. Méthot, Warwick.

Conseiller no 3: Monsieur Léopold Marchand, machiniste, domicilié à 29 rue Gingras, à Warwick.

Conseiller no 4: Monsieur Benoit Turcotte, voyageur, domicilié à 49 rue St-Joseph, à Warwick.

Conseiller no 5: Monsieur Joachim Raiche, contremaitre, domicilié à 39 Boul. Kirouac, à Warwick.

Conseiller no 6: Me Rémi Beauchesne, avocat, domicilié à 6 Boul. Boulanger, à Warwick.

Donné sous mon seing, à Warwick, ce vingt-huitième jour du mois d'octobre de l'année mil neuf cent soixante-quatorze.

Le Président d'Élection,
Me Raymond-Pierre Gingras.

Bonne nouvelle

CHESTER-NORD (GAB) — M. Henri Morin, maire de Chester-Nord, et ses collègues conseillers ont appris avec satisfaction que des travaux de voirie étaient en cours sur la route conduisant vers Halifax-Nord. C'est le ministère de la Colonisation qui voit à ces améliorations. D'autre part, les édiles ont renouvelé leur demande pour que soient également améliorés, là où c'est nécessaire, les autres chemins de la municipalité. Sur la question de l'impôt foncier pour 1974, M. Roland Gardner, secrétaire de Chester-Nord, souligne qu'il est reçu presque au complet pour la présente année.

Propagation de la foi

PRINCEVILLE (GAB) — A l'occasion du dimanche de la "Propagation de la foi", M. le chanoine Wilfrid Bergeron, curé, a souligné que Princeville avait une dizaine des siens comme missionnaires à l'étranger. Ces hommes et femmes se devaient dans des conditions difficiles pour l'Évangélisation. Ces apôtres de la foi font partie des 250 du diocèse de Nicolet et des 6,000 canadiens en pays étrangers, précise M. le chanoine.



PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ D'ARTHABASKA
COMMISSION SCOLAIRE
PRINCE-DAVELUY

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné, qu'à une séance régulière du Conseil des Commissaires tenue le 2 octobre 1974, les Commissaires ont adopté une résolution d'emprunt à long terme, au montant de \$46,716., pour couvrir les dépenses d'immobilisation 1974-75, approuvées par le ministère de l'Éducation.

Toute personne qui désire prendre connaissance du règlement d'emprunt à long terme pourra se présenter au bureau du soussigné durant les heures d'affaires.

En foi de quoi, j'ai signé à Princeville ce 29^{ème} jour d'octobre 1974.

Jean-Yves Mailhot,
Secrétaire général.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VICTORIANVILLE



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le scrutin est nécessaire pour l'élection maintenant pendante pour le siège numéro 6 de la Ville de Victoriaville et que ce scrutin sera ouvert en conséquence le troisième jour de novembre 1974, de 9:00 heures du matin jusqu'à 6:00 heures de l'après-midi; et de plus, que les personnes dûment présentées comme candidats pour ledit siège numéro 6 à cette élection et pour lesquelles seulement les votes seront admis sont:

Election de conseiller au siège no 6

Claude BOUFFARD, assureur-vie, 61 rue Lavigne, Victoriaville;

André DOYON, commis-comptable, 133 rue Renaud, Victoriaville.

L'addition officielle des votes se fera dans la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville, le soir même du scrutin, au fur et à mesure que les boîtes de scrutin me parviendront.

Ce dont tous les intéressés sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

Donné sous mon seing, à Victoriaville, ce vingt-septième jour d'octobre mil neuf cent soixante-quatorze.

G. H. Boisvert,
Président d'Élection.

L'aide sociale revise ses barèmes

Tous les assistés sociaux du Québec recevront, à compter du 1er novembre 1974, \$85, par mois pour le logement quelque soit le nombre de personnes dans la famille et l'endroit où elle demeure. C'est ce que vient d'annon-

cer le ministre des Affaires sociales, monsieur Claude Forget.

Depuis janvier 1974, pour obtenir la prestation maximum d'aide sociale, une famille de deux personnes devait payer un loyer d'au moins \$85, par mois, une famille de trois personnes, \$95 et une famille de quatre personnes \$105.

Les familles qui y ont droit, bénéficieront désormais de la prestation maximum de \$320. De façon générale, la hausse pourra varier selon le coût réel du loyer, de \$1, à \$10, par mois si la famille de trois personnes payait un loyer mensuel inférieur à \$95, et de \$1, à \$20, par mois pour celle de quatre personnes ou plus dont le loyer était inférieur à \$105, par mois. Cette hausse n'aura aucune incidence sur le montant des allocations familiales.

Monsieur Forget a ajouté que cette modification des barèmes de logement

de l'aide sociale entrainera des déboursés supplémentaires de \$6, millions par an.

Loisir-Amitié

VICTORIAVILLE (MD) — Le mouvement Loisir-Amitié continue ses activités régulières. Voici un court résumé du programme du mois:

29 octobre: conférence prononcée par Mme Louise Savoie sur les relations mère-fille.

5 novembre: Récital de chansons à travers les âges présenté par Mme Jean-Ma-

rie Bécotte.

12 novembre: Assemblée communautaire du mois.

19 novembre: Margo Delisle sera la conférencière. Elle parlera du service d'urgence de l'hôpital.

26 novembre: bingo.

Bienvenue à toutes les dames et demoiselles le mardi, à 13 h. 30. A noter qu'une jardinière est également à la disposition des membres.

Age d'Or

VICTORIAVILLE (MD) — Les membres du Club de l'Age d'Or de Victoriaville sont cordialement invités à se rendre à l'atelier de bricolage-artisanat les lundis et jeudis après-midi. Le club a également un atelier de céramique et d'initiation à la peinture: cet atelier est ouvert

les mardis et mercredis, de 13 h. 30 à 16 h. 30. Des animateurs sont à la disposition des membres pour leur aider à développer leurs talents.

Pour de plus amples renseignements, on peut communiquer au numéro de téléphone suivant: 758-3424.

5 — La pièce où le scrutin a lieu doit contenir :

- a) deux miroirs et une fenêtre ;
- b) un isoloir, un pupitre et un crayon ;
- c) un radio, une TV, un magnétophone.

6 — Les bureaux de vote demeurent ouverts :

- a) jusqu'à ce que toutes les personnes inscrites sur les listes électorales aient voté ;
- b) de neuf heures du matin à six et huit heures le soir ;
- c) de huit heures du matin à onze heures le soir.

7 — Si votre nom n'est pas inscrit sur la liste électorale :

- a) vous n'avez pas le droit de voter ;
- b) vous présentez une carte d'identité et vous pouvez voter ;
- c) en plus d'une carte d'identité vous avez besoin d'un témoin pour vous identifier.

8 — La boîte de scrutin dans laquelle sont déposés les votes, est :

- a) placée dans l'isoloir ;
- b) sur la table du bureau de scrutin, bien à la vue des personnes présentes ;
- c) à la porte de sortie du bureau de scrutin.

9 — Le scrutateur :

- a) parafe le bulletin de vote avant que la personne à qui il est destiné ait été admise à voter ;
- b) vérifie si votre croix a bien été faite dans les carreaux réservés à cette fin ;
- c) parafe le bulletin de vote une fois que la personne a été admise à voter.

10 — Lorsque le scrutateur ne comprend pas la langue que parle la personne qui se présente pour voter, il doit :

- a) avertir que nul n'est autorisé à se servir dans les bureaux de scrutin, d'une langue autre que le français ou l'anglais ;
- b) assermenter une personne qui lui sert d'interprète auprès de l'électeur ;
- c) lui refuser le droit de voter.

11 — Pour marquer son bulletin, le votant doit employer :

- a) son propre stylo ;
- b) un crayon de cire ;
- c) un crayon de mine de plomb noire déposé par le scrutateur dans l'isoloir.

12 — Un candidat peut entrer :

- a) dans tous les bureaux de vote de son quartier ;
- b) uniquement dans le bureau de vote où il vote ;
- c) dans aucun bureau de vote.

13 — Si en arrivant pour voter, l'électeur s'aperçoit qu'une autre personne s'est servi de son nom pour voter :

- a) malheureusement, son vote est annulé ;
- b) il peut voter en autant qu'il prête serment ;
- c) il peut voter sans prêter serment.

14 — Au sortir de l'isoloir, l'électeur :

- a) place son bulletin dans la boîte du scrutin ;
- b) fait vérifier le talon du bulletin par le scrutateur. Ce dernier le détache et le dépose dans la boîte ;
- c) dépose le talon et le bulletin dans la boîte.

15 — Un électeur qui déchire, macule ou marque son bulletin :

- a) le dépose dans la boîte sans le dire ;
- b) déchire le tout et demande un autre bulletin ;
- c) s'adresse au scrutateur qui annule le bulletin et lui en remet un autre.

Inflation

PRINCEVILLE (GAB) — Comme partout ailleurs, l'inflation se fait sentir à Princeville. On parle beaucoup de la récente augmentation du lait. Pourtant, les consommateurs sont portés à oublier que les prix du sucre et des huiles végétales ont doublé, oui doublé, depuis un an... et ce ne sont pas les cultivateurs du Québec qui en bénéficient le plus... Plusieurs s'interrogent sur le rôle que peuvent jouer les monopoles dans l'augmentation des produits alimentaires et souhaiteraient que les gouvernements interviennent dans ces domaines.

La gestion

PRINCEVILLE (GAB) — Le président de la Chambre de commerce de Princeville, M. Claude Gagnon, étudie la possibilité d'organiser un séminar sur la gestion de petites et moyennes entreprises. Le projet serait réalisé en collaboration avec la Banque d'expansion industrielle. Les cours seraient donnés en une seule journée selon la formule condensée en une session intensive. Tous les hommes d'affaires de la localité seront invités à profiter d'une telle initiative mais le nombre de participants sera limité à une trentaine.

Jeu de société

PRINCEVILLE (GAB) — Les Domrémy de Princeville ont connu un nouveau succès avec leur soirée recreative publique annuelle. De nombreuses âmes généreuses, entreprises et particuliers, ont contribué pour les cadeaux offerts en prix aux heureux participants du jeu de société mis à l'honneur pour la manifestation. MM. Roger Binette, Paul Luneau et Sarto Fréchette, respectivement président, secrétaire et trésorier ont dirigé le groupe des Domrémy à l'oeuvre pour la soirée et manifesté leur appréciation envers tous.

Scouts-pionniers

PRINCEVILLE (GAB) — Les Scouts-Pionniers de Princeville sont à la disposition de la population pour des services comme entretien de cours, nettoyage, etc. Pour ces services, la compensation est laissée à la générosité de ceux qui en profitent. Comme par le passé, l'argent ainsi recueilli servira à financer les opérations. Par ces services offerts au public, les Scouts-Pionniers mettent en pratique leur devise "Toujours prêts". M. Clermont Desharnais, tél. 364-5154, reçoit les demandes pour ces services.

Soirée sociale

PRINCEVILLE (GAB) — La direction de la Chambre de Commerce de Princeville, présidée par M. Claude Gagnon, a fixé au dimanche, 3 novembre, la date de la prochaine assemblée générale de l'organisme. Ce sera un déjeuner-assemblée avec la "Chanterelle" du Turlututu comme lieu de rassemblement. Cette réunion est dans le cadre de la campagne de recrutement en cours et a aussi pour but de déterminer les grandes lignes d'un programme d'action pour 1974-75. Par ailleurs, il a été convenu de mettre en plan une soirée sociale publique avec dégustation de cidre, bière et fromage; du travail est en cours pour donner suite à ce projet.



Élections-Quiz

Chaque année des élections se déroulent au début de novembre dans plusieurs municipalités du Québec. Connaissez-vous bien les articles de la Loi des cités et villes se rapportant aux élections municipales? Voici donc un jeu questionnaire qui vous permettra de mesurer vos connaissances à ce sujet.

Etes-vous un citoyen éclairé?

Ce petit jeu vous le dira.

1 — En entrant dans le bureau de scrutin, l'électeur doit déclarer, lorsqu'on le lui demande :

- a) son nom et sa profession ;
- b) le nom de son employeur et son adresse ;
- c) le nom et le prénom, l'âge et l'adresse de ses parents.

2 — Quiconque gêne la liberté du vote aux abords du bureau de votation :

- a) accomplit son devoir de citoyen ;
- b) commet une action qui n'a pas de conséquences graves ;
- c) commet une infraction à la loi.

3 — Si l'électeur désire être renseigné sur la manière de marquer son bulletin :

- a) il peut s'adresser au secrétaire du bureau de vote (greffier) ou à l'un de ses représentants ;
- b) il doit consulter le préposé au service d'ordre ;
- c) il doit s'adresser au scrutateur.

4 — L'aménagement d'un bureau de vote doit se faire par :

- a) un décorateur-ensemblier ;
- b) le président des élections ;
- c) les représentants des candidats.



arts & lettres

Sommaire...

- Marthe Fortier-Laroche..... page 21
Relieuse
- Les Livres..... page 22
- Thérèse Guité..... page 23
Un nom synonyme de Batik
- Le Coin du Poète..... page 22
- Le Prix Goncourt..... page 24
- Le Carnet Artistique..... page 26
- Le CLF vous invite..... page 25



(Photo René Houde)

La reliure

Une poésie incrustée de fers en or

Au cours des cinq prochaines semaines, nous vous présenterons les onze artisans qui font partie de l'Association des Métiers d'Arts des Bois-Francs. Pendant ces semaines, les lecteurs du journal pourront se familiariser avec l'art que ces artisans pratiquent et, de plus, pourront connaître plus intimement ces artistes qui font partie de notre région. Nous toucherons autant de domaines artistiques tels que la Reliure, le Batik, la Peinture, les Arts graphiques, le Bois tourné, les Coussins, les Emaux sur cuivre, la Céramique, la sculpture.

Texte par Pierre Mailhot

Assise confortablement dans son fauteuil, un sourire jovial et un visage dont les années n'ont pas encore réussi à faire leurs sillons; voici Marthe Fortier-Laroche, relieuse.

Pendant trois ans, vers les années 1945, Marthe étudie la peinture et par la suite, elle s'y consacre pendant deux ans. Au cours de ces deux ans, elle n'arrête pas de produire mais les idées et la spontanéité se sont vite brûlées. Elle lâche tout. Ce n'est que vers les années 59 qu'elle revient à la charge mais dans un autre domaine soit la reliure.

C'est à l'imprimerie de ses frères qu'elle commence ses premières armes dans le domaine de la reliure. Comme elle le souligne, ses premières reliures n'ont pas été des chef-d'oeuvres mais ce nouveau genre l'intéressait de plus en plus.

Afin de parfaire ses connaissances dans ce domaine, elle s'inscrit aux Arts graphiques de Montréal. Revenant dans sa ville natale, Marthe avec un bagage de

connaissances, une technique approfondie et des idées folles plein la tête, se consacre à son art. Pourtant, elle n'a pas délaissé la peinture. Cependant, la peinture est devenue pour elle un passe-temps. Même si la peinture est devenue pour elle un passe-temps, elle agrémente ses cuirs par la peinture. Par ailleurs, Marthe a ajouté une autre corde à son arc. Pendant ces vingt ans, elle s'est perfectionnée dans l'Histoire de l'Art. Cours du soir, cours du jour, durant ces vingt ans, elle en a mangé.

La reliure, et ses composantes

Le premier souci de Marthe dans la reliure est de faire refléter la poésie du livre quelqu'en soit le contenu. Comme elle déclare, j'ai lu tous les livres que j'ai reliés. En ce qui a trait aux livres de collections, elle donnera à son cuir l'idée du livre ainsi que l'époque de l'auteur.

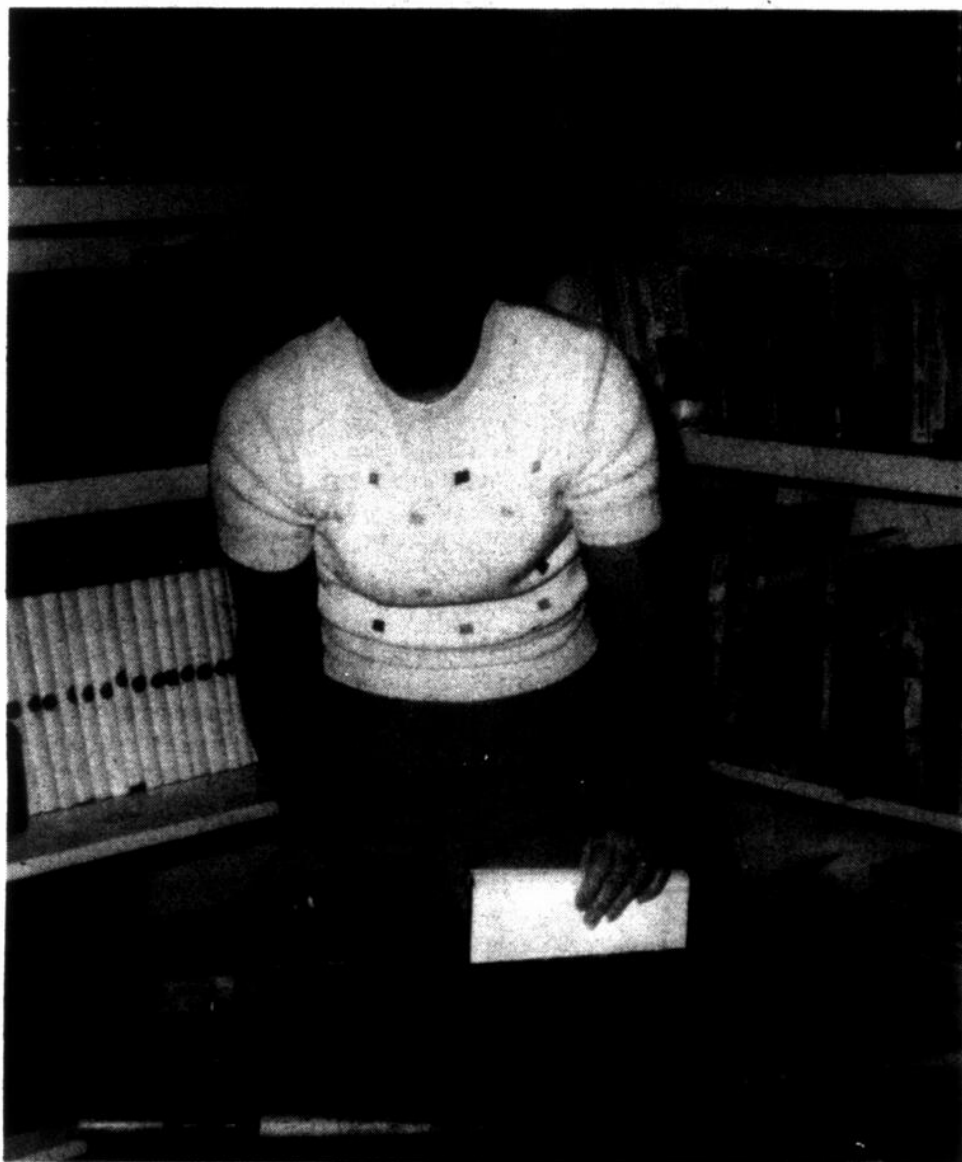
La poésie a toujours eu son charme et pour faire mieux ressortir tout ce charme, Marthe emploiera

des cuirs chagrin ou des cuirs de soie. Pour des idées plus grotesques, elle emploiera des cuirs marocains ou des cuirs de veau ou des cuirs de dains.

Par la suite, avec des marteaux et des poinçons différents, elle martèlera les cuirs pour leur donner des formes. Ce travail terminé, elle fera fondre l'or 22 carats pour l'incruster dans les nervures des cuirs. Comme finition, elle imbibera les cuirs d'encre indélébile pour leur donner des couleurs soit plus opaques ou plus claires.

Nouvelle voie

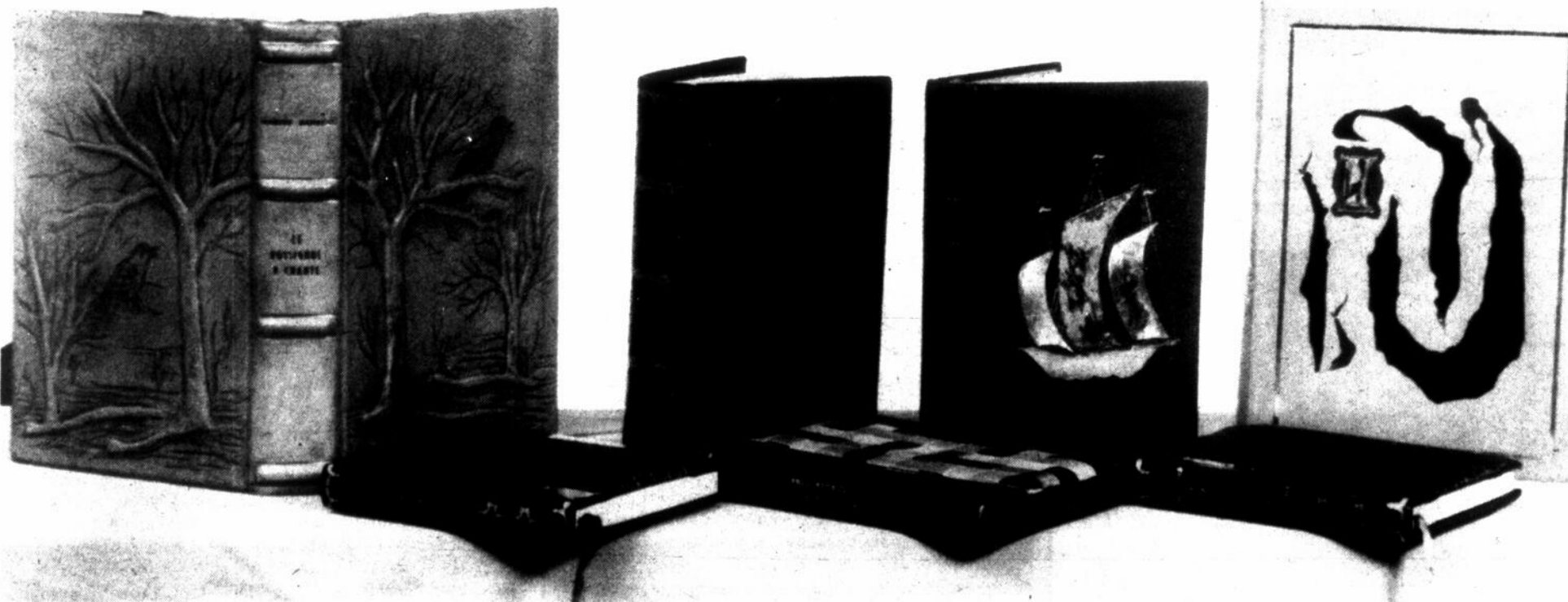
Le travail de la reliure l'a quelque peu amené vers de nouveaux horizons soit les tableaux faits de cuirs, d'or et d'encre indélébile. Cependant, comme elle souligne, ce nouvel axe est passager car elle n'a pas de but précis dans son travail. Tout ce qu'elle veut c'est de toucher à tout dans ce domaine. Elle tente plutôt à connaître toutes les implications de ce domaine et en extirper toutes les formes possibles.



TRAVAIL — Marthe Fortier-Laroche dans son atelier qui sert également de bibliothèque. On la voit ici qui insère le

livre dans l'étau afin de lui donner forme à l'aide du marteau.

(Photo L'Union)



RELIURE. — Voici quelques-unes de ses plus belles reliures qu'elle a faites au cours de ces dernières années. A remarquer la beauté et la poésie qui en ressortent.

(Photo Jacques.Foucault)

Chronique du livre

par: Jean-Pierre Allard



"Le roman d'un Spahi" par Pierre Loti, paru dans Le Livre de Poche, 281 pages, Paris 1974.

Ils ont osé récidiver! Par milliers, ils sont venus s'écraser contre le pare-brise de ma voiture, innocemment, et ce qui est plus fâcheux, inconsciemment, comme du bétail que l'on mène volontiers à l'abattoir. Mû par je ne sais quel désir de transpercer ce rideau d'étoiles filantes qui opacifiait la campagne, j'enfonçais résolument le champignon au plancher, moi qui, d'habitude, aimais cueillir dans le creux de mes mains ces joyeux cristaux, inoffensifs et pacifiques, juste pour les caresser avant qu'ils ne s'étiolent, mélancoliques gouttes d'eau... Ce soir-là, hélas... ils étaient trop jeunes et sans un cri, sans une plainte, mouraient, ça et là, sur l'herbe encore chaude de lointains rayons de soleil, sur les toits des maisons qui se riaient de ces misérables petits granules et, je confesse, sur la chaussée détrempeée qui me servait d'arme punitive... Simplement parce que les flocons de neige avaient osé quitter leurs nuages...



Trop poétique ou prosaïque cette introduction, direz-vous. Sans rapport avec le sujet du livre de cette semaine aussi. Bizarre, en effet. Mais je cherche, en vain, à donner une interprétation de ces phrases qui, pour moi, brûlent cette page... Puis-je en tirer des gestes concrets que j'effectue sans y porter aucune attention. Tels sont mes écrits, juteux ou non, mais, que voulez-vous, entre me piquer du LSD, "sniffer" quelques drogues aux effets douteux, "fumer" des herbes qui me répugnent, j'ai choisi une voie d'accès à la rêverie, à la bizarrerie, à la poésie dénuée de toute réflexion. Quelque chose qui me fasse "tripper" sans être, toutefois, l'esclave de mes phantasmes ou le moi cherche à échapper à la réalité. Musique et lecture produisent, chez moi, le même effet. Et puis j'écoute Serge Lama et je croule comme une masse de

neige... Je lis Pierre Loti et je voyage; la soif, le soleil, des lenteurs désespérantes, les chapitres me rendent... malade!

J'aimerais vous parler des personnages de Pierre Loti dans son roman: "Le roman d'un Spahi". Mais, qu'aurais-je à dire? Qu'ils sont beaux, attendrissants, mais sans forme ni couleur? Ca ne suffit pas... hein? Alors quoi? Bof... on peut toujours cracher du sel sur des points de suspension! Vous parler de l'auteur peut-être? Soit, même si ça devient ennuyeux, horripilant, pour mieux dire, plat à mort!

Pierre Loti est né en 1850 à Rochefort (Charente-Maritime) et sa famille comptait plusieurs navigateurs. Attiré par la mer, il entre à l'école navale (1867), est nommé aspirant et des lors navigue du Japon à l'Océanie et du Tonkin à l'Arabie. A Tahiti (1872), on l'a surnommé Loti du nom d'une fleur du Pacifique (pseudonyme de Julien Viaud). En tout, il a fait publier 39 de ses oeuvres dont "Le mariage de Loti" (1880) obtient un succès considérable qui se confirme avec les ouvrages suivants: "Le Roman d'un Spahi" (1881), "Mon Frère Yves" (1883), "Pêcheur d'Islande" (1886), "Madame Chrysantheme" (1887), etc. Il est mort à Hendaye en 1923. Voilà...

Pierre Loti n'a pas écrit ce roman avec des dialogues, mais plutôt avec des descriptions, certes, de belles descriptions et son histoire (si mince soit-elle) se bâtit pièce par pièce avec des paysages, des fleuves, des contextes de vie, des situations, malaises physiques et psychiques. Délicieux! A lire... à lire... à moins que votre estomac ne soit trop surchargé de best-sellers ronflants.

Bref, c'est dans une cité endormie à l'écart du trafic maritime, accablée par la chaleur comme cet autre "mer sans eau" qu'est son voisin le Sahara, le Bled-el-Ateuch, le pays de la soif, que Jean Peyral vient faire ses cinq ans de service militaire dans le corps des Spahis vers la fin du dix-neuvième siècle, à une époque où les tribus sont loin d'être pacifiées.

Lui, Jean Peyral, ce montagnard élevé dans le bruissement des eaux et des forêts cévenoles, découvre, dans ce bled poussiéreux, le romantisme de cette terre maudite, la curiosité de cet

exotisme, la nostalgie du pays natal, de ses parents, de sa fiancée. Il s'éprend d'une mulâtresse Cora, avec qui il se réveillera, un bon matin, cocu; le désespoir de la cause retrouve son précipice lugubre lorsqu'il reçoit les consolations de la captive Fatou-gaye...

Mais dans ce pays rebelle, patrie de Fatou-gaye, il y a aussi Boubakar-Segou, le sang, la mort...

Pierre Loti, c'est des milliers de flocons de neige que j'ai renfermé dans un écrin pour qu'ils échappent ainsi à la mission punitive des derniers rayons de soleil. Si, toutefois, vous réussissez à mettre la main sur un exemplaire de cet écrin, prenez garde de vous y brûler... tant son extérieur est glacial, sans vie... Mais l'intérieur vaut bien la peine qu'on s'y blesse un peu...

Conseil des Arts

Subventions de \$663,064

Par Jean-Pierre Allard

Le Conseil des Arts du Canada annonçait récemment l'attribution de subventions d'une valeur totale de \$663,064, dans les domaines du cinéma, de la photographie et de la vidéo. La liste des bénéficiaires comprend des cinéastes individuels, des sociétés, ateliers et coopératives de production, des cinémathèques et centres de diffusion et des personnes et institutions oeuvrant dans le domaine des échanges de films non commerciaux.

Ces subventions sont attribuées dans le cadre d'un programme auquel le Con-

seil des Arts a ajouté plusieurs volets depuis l'an dernier, et dont le budget pour le présent exercice est de l'ordre de \$931.000. De plus, d'autres subventions seront annoncées au cours des prochains mois.

Cinémathèques et centres de diffusion

Les subventions ont pour objet d'encourager la diffusion et la conservation de films.

La Cinémathèque québécoise, Montréal, \$70.000 pour ses activités de conservation, d'information, de documentation et de diffusion de films.

Le Conseil québécois pour la diffusion du cinéma, Montréal, \$7.000 pour organiser

des soirées-rencontres avec des cinéastes québécois et pour rééditer trois dossiers sur les cinéastes du Québec.

La coopérative des cinéastes indépendants, Montréal, \$10.000 pour la diffusion du film expérimental et indépendant à travers des circuits non commerciaux au Canada.

Voyages et échanges

Les subventions servent à assurer une meilleure diffusion du film canadien non commercial au Canada et à l'étranger.

Faroun Films de Montréal, \$2.000 pour la distribution d'une vingtaine de films canadiens au Japon, en Nouvelle-Zélande, aux Philippines et en Asie du Sud.

Le coin du poète

Sous cette rubrique, chaque semaine, les lecteurs de l'Union sont invités à faire parvenir leurs poèmes, avec mention sur l'enveloppe: "Arts, Lettres, Spectacles."

Voici un poème de Charles Baudelaire, tiré de son recueil "Les Fleurs du Mal", et publié le 15 octobre 1860 dans l'Artiste. A noter qu'un poème de Th. Gauthier portait le même titre, soit: "L'Horloge".

L'HORLOGE

Horloge! dieu sinistre, effrayant, impassible,
Dont le doigt nous menace et nous dit: Souviens-toi!
Les vibrantes Douleurs dans ton coeur plein d'effroi
Se planteront bientôt comme dans une cible;

Le Plaisir vaporeux fuira vers l'horizon
Ainsi qu'une sylphide (1) au fond de la coulisse;
Chaque instant te dévore un morceau du délice
A chaque homme accordé pour toute sa saison.

Trois mille six cents fois par heure, la Seconde
Chuchote: Souviens-toi! -Rapide avec sa voix
D'insecte, Maintenant dit: Je suis Autrefois,
Et j'ai pompé ta vie avec ma trompe immonde (2)!

Remember! Souviens-toi! prodiguel! Esto memor!
(Mon gosier de métal (3) parle toutes les langues.)
Les minutes, mortel folâtre, sont des gangues (4)
Qu'il ne faut pas lâcher sans en extraire l'or!

Souviens-toi que le Temps est un joueur avide
Qui gagne sans tricher, à tout coup! c'est la loi.
Le jour décroît; la nuit augmente; souviens-toi!
Le gouffre a toujours soif; la clepsydre (5) se vide.

Tantôt sonnera l'heure où le divin Hasard,
Où l'auguste Vertu, ton épouse encor vierge,
Où le Repentir même (oh! la dernière auberge!),
Où tout te dira: "Meurs, vieux lâche! il est trop tard (6)!"

1. Sylphide: sorte de fée, gracieuse et légère. Le mot coulisse suggère l'idée d'une ballerine de théâtre; 2. C'est le Temps qui se nourrit de notre vie qu'il épuise. Mais le temps croît et se fortifie des générations ainsi dévorées; 3. La sonnerie de la pendule; 4. Gange: partie terreuse qui enveloppe un minéral ou une pierre précieuse. Il faut extraire des minutes, qui ne valent rien par elles-mêmes, ce qu'elles contiennent de précieux; 5. Clepsydre: horloge à eau des Anciens. Le Temps est comparé à l'horloge qu'il fallait toujours remplir pour en assurer le fonctionnement. C'est la vie humaine qui tient ici lieu d'eau; 6. Pour fixer son esprit sur cette pensée, Baudelaire aurait, dit-on, supprimé les aiguilles de sa pendule et inscrit sur le cadran: "Il est plus tard que tu ne penses..."

Au TNM

Une saison prometteuse!

Par Jean-Pierre Allard

La saison 74-75 pour le Théâtre du Nouveau-Monde (TNM) s'annonce très bien, car au début d'octobre, plus de 8.708 personnes s'étaient abonnées et présentement, si l'on en juge par les rentrées quotidiennes d'abonnements, le chiffre de 10.000 sera dépassé, certains osent même dire 12.000! Donc, pour la troupe du TNM, le moral est au beau fixe...

"Ubu" d'Alfred Jarry

Le 4 octobre dernier, débutait la saison théâtrale du TNM par une pièce intitulée "UBU". Il faut dire que toute l'équipe du TNM était emportée par la fougue et l'optimisme des 14 comédiens qui avaient répété pendant plus d'un mois, sous la direction de Jean-Pierre Rontard.

Rontard qui monte "Ubu-Roi" pour la troisième fois, baigne dans "Jarry" comme un poisson dans l'eau et ne se lasse pas de le découvrir. Jarry exerce, sans nul doute, une fascination sur tout être

acceptant d'être ambivalent, acceptant de vivre une farce-tragédie qui amène de gros rires... jusqu'au moment où tout à coup, tel geste ou telle réplique vous renvoie, tel un implacable miroir, notre propre image. Alors, on rit un peu jaune, ou bien, on brise le miroir parce qu'il contredit notre bonne conscience remplie d'impostures. "Ubu" est un spectacle qu'il faut avoir vu, surtout que le Père Ubu n'est autre que Marcel Sabourin et la Mère Ubu, Luce Guilbeault, tant de naturel laisse pantois. Pol Pelletier, Anne-Marie Provencher (de Victoriaville), Robert Gravel, Claude Grisé, Marc Hébert, Gabriel Glissant, Ghislain Tremblay, Luc Denault, Sébastien Dhavernas, Michel Côté, Gaston Lepage et Jean-Marie Moncelet. Les décors et costumes sont signés Wendell Dennis.

Pour des plus amples renseignements, contacter Anne Le Dain à 932-3137, code régional de Montréal (514).

Session intensive

PRINCEVILLE (GAB) — La direction du Cercle social et culturel de Princeville, dont Mme Jeanne Fournier, est la présidente, a pris l'initiative d'organiser une session intensive sur la psycho-somatique (contrôle de la pensée). Les dates du 16 et 17 novembre sont choisies pour cette session, avec M. Pierre-Paul Gingras comme animateur. Le recrutement se fait par Mme Fournier et Mme Marie-Ange Desharnais auprès des femmes et des hommes intéressés mais la priorité est aux membres du C.S.C.

Le Batik

Une mode Indonésienne implantée au Québec

Texte par Pierre Mailhot

Connaissez-vous Thérèse Guité? Cette première artiste québécoise à avoir fait du batik de façon professionnelle. Outre cette première artiste dont son nom a été pendant plusieurs années synonyme du batik; il existe au Québec d'autres femmes qui pratiquent cet art et l'une d'elles s'appelle Pierrette Turcotte de Victoriaville. Elle fait partie des Métiers d'Arts des Bois-Francs et elle est l'une des fondatrices de cette association. Elle termine actuellement son deuxième mandat de poste de secrétaire.

Séduite par cet art qui existe depuis 1600 en Indonésie, Pierrette s'y consacre depuis cinq ans. L'amour de l'art batik réside, selon Pierrette Turcotte, dans les résultats des pièces fabriquées. Cependant, de poursuivre Pierrette, l'art du batik ne pourra jamais s'étendre sur un plan industriel car par définition le batik se définit comme étant une multitude de nervures craquelées et chaque pièce fabriquée ne donne pas le même effet terminal.

Malgré cet amour pour l'art du batik, Pierrette Turcotte a touché plusieurs autres domaines tels que le dessin, la peinture, les émaux sur cuivre, le cuir repoussé, la mosaïque et le serti, dérivatif du batik. Afin de mieux approfondir cet art des plus délicats, elle a travaillé avec Jacqueline Duplessis de

Montréal; elle a par la suite suivi des cours en serti avec Colette Favart de la maison Sennelier de Paris. D'autre part, ses cours en peinture sur tissus qu'elle a suivis à l'atelier Litza Bain à Paris lui ont donné une nouvelle technique de travail dans ce domaine.

C'est quoi le batik?

Comme mentionné antérieurement, le batik se définit par de fines nervures craquelées qui sillonnent les pièces de soie ou de laine ou de jute ou de velours qui sont par la suite plongés dans des bains de teintures.

Les différents procédés sont au départ très simples. L'artisan doit avant tout se créer un fichier de dessins. Par la suite, il emploiera tous les tissus de fibres naturelles tels que la soie, la laine, la jute, le velours, la soie indienne, le coton, la toile d'Irlande car selon les dires de Pierrette, les teintures ne s'appliquent pas sur les tissus synthétiques.

Après avoir découpé un carré ou un rectangle de tissu naturel, l'artisan épingle ce linge sur un carcan mobile. Par la suite, il faut chauffer la cire d'abeille dans un bain-mari pour l'appliquer sur sa toile à l'aide d'un instrument appelé tjanting. Après avoir calqué son dessin sur la toile, le travail délicat commence. Avec un pinceau et des encres indélébiles, l'artisan fait les con-

tours du dessin, et par la suite dépose sa pièce dans un bain de teinture. Le séchage de la pièce prend environ 12 heures.

Revenant à la charge, l'artisan applique une nouvelle couche de cire d'abeille aux endroits qui demeureront de cette couleur et par la suite la déposera dans un autre bain de teinture pour en extirper une nouvelle couleur. Ainsi de suite jusqu'au moment où l'artisan aura complété ses couleurs.

Après les nombreux séchages occasionnés par les couches de teinture, l'artisan passe à la phase finale c'est-à-dire à l'aide de vieux journaux, il insère la pièce entre les journaux et avec un fer à repasser, il enlève la totalité de la cire. La pièce est maintenant terminée.



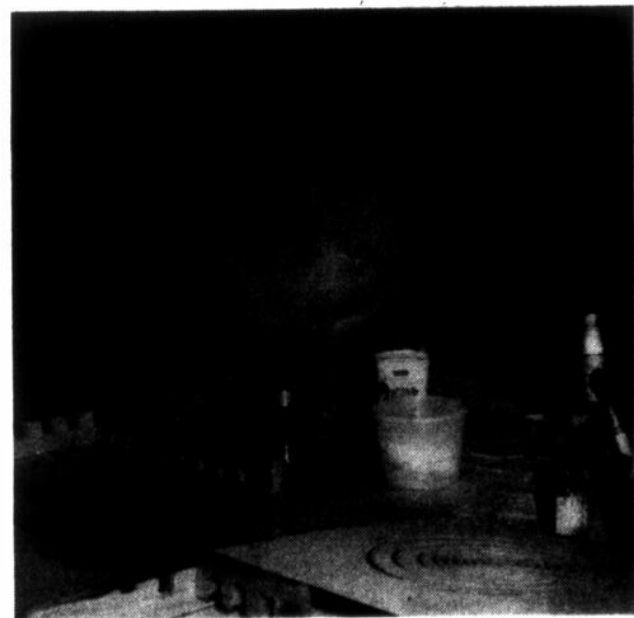
LE BATIK — Voilà un Batik. Cette photo a été prise dans le livre "Ouvrages en Batik" éditions Christophorus Fribourg et Gardet éditeur Annecy.

Cependant, il n'y a pas seulement le batik comme technique; il y a aussi les techniques de la peinture direct sur le tissu, le tie-

dye, et le serti.

Pour Pierrette, sa spécialité est plutôt axée sur les murales. Sans délaissier les autres formes de cet art,

elle fabrique également des foulards, des nappes, des robes, des cravates, des coussins et des abat-jour.



LES ENCRÉS — Mme Pierrette Turcotte en train d'appliquer des encres indélébiles sur une toile épinglee à un carcan. (Photo L'Union)

1 an déjà!

Notre cadeau d'anniversaire

jeudi - vendredi et samedi seulement

10% de rabais

sur toute notre marchandise

ON COMBAT L'INFLATION



BOUTIQUE

"Artisanat de Chez Nous"

43 ouest, NOTRE DAME VICTORIAVILLE

Tel. Bur. 758-1383
Res. 752-7868

Prop. André Capistran

Le Prix Goncourt Quelques minables en habit du dimanche

Par Jean-Pierre Allard

Les fans du monde littéraire au Québec ont nourri, cette année, beaucoup d'espoirs en ce qui concerne le prix Goncourt qui, vraisemblablement, ne sera pas décerné à un auteur québécois. Faux espoirs ou fausses rumeurs, on ne sait trop. Bref, il faut attendre encore quelque deux mois avant que les académiciens se prononcent. Mais, le prix Goncourt, c'est quoi au juste?

Il nous faut remonter à 1822 et à 1830, dates auxquelles naquirent respectivement Edmond et Jules Huot de Goncourt. Ces deux frères, même s'ils ne figurent pas parmi la liste des grands écrivains qu'on enseigne dans les écoles, ont toutefois produit une oeuvre assez conséquente, composée principalement de romans.

Jules ne vécut que 40 ans, mais son frère poursuivit l'oeuvre entreprise à deux. Ce dernier, Edmond, lança même une espèce de salon littéraire dans son "grenier", c'est-à-dire le second étage de son hôtel d'Auteuil (en France). Des amis s'y retrouvaient fréquemment et bavardaient littérature. C'est là, d'ailleurs, que naquit l'idée de fonder l'Académie Goncourt, cette société littéraire qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

L'académie fut créée en 1896, à la mort d'Edmond, et constituée officiellement en 1903. Dix hommes de lettres la composaient jusqu'ici, c'est-à-dire avant que ne viennent s'ajouter des membres non français (Suisses, Belges, Québécois, Africains). Ces dix sont chargés de décerner chaque année un prix littéraire appelé le prix Goncourt. Selon les fondateurs, le prix doit aller "à la jeunesse, à l'originalité du talent, aux tendances nouvelles et hardies de la pensée et de la forme".

Généralement, le prix est annoncé dans les premiers jours de décembre, après un déjeuner traditionnel qui réunit les académiciens Goncourt au restaurant Drouant de la place Gaillon, à Paris.

Enfin, ce prix est le plus ancien prix littéraire français et le plus recherché. Il a été décerné pour la première fois en 1903 à John-Antoine Nau pour son livre "Force ennemie" (1).

Les membres Goncourt

Voici la liste des mem-

bres de l'Académie Goncourt qui étaient de passage à Montréal la semaine dernière.

Hervé Bazin, président de l'Académie, n'a pu être du voyage Paris-Montréal, retenu à son domicile par la maladie. Il a à son crédit plusieurs oeuvres, dont "Viperre au poing" (1948) et le "Cri de la chouette" (1972).

Armand Lanoux, secrétaire de l'Académie Goncourt (il a fait couler beaucoup d'encre ici, ce monsieur!). Ses oeuvres principales ont été "La Canadienne assassinée" (1943) et "La Nef des fous" (1948). (Voir André Langevin).

Françoise Mallet-Joris, vice-présidente. Elle s'est distinguée avec "Les Remparts des Béguines" (1951), "La Maison de papier" (1969) et "Le Jeu du souterrain" (1973).

Armand Salacrou, le doyen de l'Académie, a composé une oeuvre théâtrale importante "L'inconnu d'Arras" et aussi "La terre est ronde".

Emmanuel Robles a cumulé une vingtaine de romans ou de pièces de théâtre dont "Saison violente" (1974).

Bernard Clavel a obtenu le grand prix de Paris en 1968 pour l'ensemble de son oeuvre.

Georges Sion est l'auteur de pièces de théâtre et d'essais.

Robert Sabatier a écrit plusieurs romans, recueils de poèmes et essais, dont "Les Allumettes suédoises".

Jean Cayrol, auteur de romans, de récits, de poèmes et d'essais, a fait beaucoup parler de lui au cours de sa visite en terre québécoise. (Voir André Langevin).

Michel Tournier a écrit quatre livres dont "Le Roi des aulnes", Prix Goncourt de 1970.

Roger Lemelin, éditeur québécois, auteur de romans dont "Les Plouffe" (1948). (Voir aussi André Langevin).

Des québécois en lice

Selon l'Agence France-Presse, les académiciens du Prix Goncourt avaient établi comme suit la liste des dix ouvrages susceptibles d'obtenir le Prix Goncourt 1974:

Jean Ederm-Hallier, avec "Chagrin d'amour". Annie Ernaux, avec "Les armoires vides". Dominique Fernandez, avec "Porporino ou les mystères de Naples". Jacques Folch-Ribas, auteur canadien, avec "Une aurore boréale". Roger Fournier, auteur québécois, avec "Moi, mon corps, mon âme, Montréal, etc.". Pascal Lainé, avec "La dentellière". André Langevin, auteur québécois, avec "Une chaîne dans le parc". Pierre Merzetz, avec "Les bons offices". Yves Navarre, avec "Le coeur qui cogne". René Victor Pilhes, avec "L'imprécateur".

André Langevin

Suite à l'annonce faite par André Langevin, auteur d'"Une chaîne dans le parc", suivant laquelle le prix Goncourt n'irait pas à un québécois, tout un remous s'est créé dans le monde littéraire au Québec. Les académiciens qui séjournaient à Montréal en ont pris pour leur rhume, lorsque Langevin déclara:

"L'Académie Goncourt a fait nettement preuve de paternalisme et d'esprit colonialiste de façon un peu trop évidente, ces derniers temps, en ce qui a trait à la remise de son fameux prix et à son pèlerinage à travers la francophonie."

L'auteur de "L'élan d'Amérique" a dit tout d'abord avoir été étonné de la déclaration de Roger Lemelin rapportée dans La Presse, déclaration dans laquelle il était question que son roman "Une chaîne dans le parc" faisait partie des 24 finalistes... Par la suite, Le Devoir a annoncé cette nouvelle, puis l'éditeur s'en est servi pour faire sa publicité.

Venant confirmer le tout, Armand Lanoux, secrétaire de l'Académie, renchérit en disant que le fait que "Une chaîne dans le parc" n'était pas encore publié en France ne constituait pas un obstacle à l'obtention du Prix Goncourt 1974.

"Or, dit Langevin, Armand

Lanoux confiait à mon éditeur, le Cercle du livre de France, qu'étant très occupé il n'avait pas eu le temps de lire mon livre, mais l'avait parcouru en diagonale. Lanoux ajoutait que, de toute manière, pour des raisons politiques, quelle que soit la valeur ou la non-valeur du livre, le prix irait à un Français parce que c'est un Suisse qui l'a eu l'an passé et que cela avait déjà indisposé les Français".

Bien que dix "Une chaîne dans le parc" aient été mis à la disposition de l'Académie Goncourt, et ce, grâce à l'ambassade du Canada, Langevin ajoute: "Malgré cela, mon éditeur et moi avons constaté à notre grand étonnement, lors de la première apparition des académiciens en public, qu'aucun d'eux n'avait lu mon livre... sauf deux! Le premier est Emmanuel Robles. Le second est Jean Cayrol qui l'avait lu comme membre du comité de lecture des éditions du Seuil ou mon éditeur négociait une édition éventuelle.

Des coupures!

Le rapport de lecture de Jean Cayrol, entériné par le directeur de la maison recommandait des coupures et des changements de structures dans une oeuvre déjà publiée! Chose qui est absolument inconcevable, qui ne se fait nulle part. La raison invoquée était que mon livre ne répondait pas à la "sensibilité française". On ne peut pourtant pas modifier une oeuvre pour tel ou tel public."

Evidemment, les négociations furent rompues entre les deux éditeurs. Langevin, un peu hors de lui et ça se comprend, n'a pas tellement prisé cela: "Cela dénote, dit-il, une attitude de supériorité, blessante et méprisante à la fois pour l'éditeur québécois, pour les critiques québécois et pour la culture québécoise en général".

Et il poursuit, ironique: "Sachons donc maintenant qu'une oeuvre publiée au Québec doit correspondre à la "sensibilité française" qui, apparemment, se différencie de celle de tous les autres hommes. Serait-il téméraire de penser qu'il était de la plus élémentaire décence pour ces messieurs qui venaient nous visiter en

invités, d'au moins lire, quitte à le rejeter, le seul roman québécois officiellement retenu par l'Académie, s'il faut en croire Messieurs Lanoux et Lemelin. Je demande, enfin, ce qu'ils veulent dire par "élargir la francophonie" et "resserrer les liens" entre les divers pays qui en font partie, devant un manque aussi évident d'intérêt.

"Personnellement, j'ai toujours considéré ma présomée candidature comme une douce plaisanterie et je n'ai donc aucune amertume ni le regret d'avoir perdu quelque chose. Toute cette histoire me fait déplorer ce paternalisme et cet esprit colonialiste dont font preuve ces académiciens ainsi que cet abus de confiance envers Roger Lemelin, membre québécois de l'Académie, que je veux remercier de l'appui qu'il n'a cessé de m'accorder publiquement" (1).

Roger Lemelin

À la suite des accusations qu'a portées André Langevin face à l'Académie Goncourt, Roger Lemelin, membre de cette académie et éditeur québécois, a tenu à faire cette mise au point (1).

"C'est avec stupéfaction que j'ai lu les propos de M. André Langevin concernant le Prix Goncourt. Les membres de l'Académie qui (étaient) sont actuellement nos invités en sont plus que restés perplexes; ils en ont été profondément attristés.

"Car la déclaration de M. Langevin contient des accrocs à la vérité qu'il est de mon devoir de relever. Avec l'accord de M. Langevin j'ai parrainé, des qu'il fut paru, son roman "Une chaîne dans le parc" auprès de mes collègues de l'Académie. Cet accord de M. Langevin s'est traduit ensuite par une certaine insistance de sa part. Le roman est paru en septembre. C'est moi qui ai fait parvenir par avion les dix exemplaires à Paris. C'est M. Armand Lanoux, le secrétaire de l'Académie qui les a dédouanés et qui a incité tous les académiciens en priorité à lire "Une chaîne dans le parc". Une semaine plus tard la majorité des académiciens l'avaient lu et très aimé en dépit du

nombre considérable de romans qui leur sont soumis. Son roman a été aussi porté à l'attention de mes collègues membres étrangers de l'Académie Goncourt, M. Georges Sion, de l'Académie Royale de Belgique, M. Starobinsky, de Suisse, et le poète président Senghor, du Sénégal.

"M. Langevin a eu des démêlés avec ses éditeurs français, mais l'Académie n'a rien eu à y voir. Les membres Goncourt sont des créateurs qui, par le Goncourt, honorent un confrère.

Après avoir déclaré que les académiciens Goncourt avaient retenu dix finalistes canadiens dont, André Langevin, Roger Fournier et Jacques Folch-Ribas, et que les noms de Langevin et Folch-Ribas circulaient dans tous les milieux littéraires français, M. Lemelin a ajouté:

"Je ne voudrais pas que les Goncourt croient que les déclarations de M. Langevin sont une stratégie pour acculer les membres Goncourt au pied du mur. Depuis trois quart de siècle, ils en ont vu d'autres. Il ne faudrait pas, connaissant la sensibilité et l'intransigeance de M. Langevin, qu'on identifie à ce romancier français, candidat au Prix Goncourt qui criait à la cantonnade. Je refuse le Goncourt même si je l'ai pas."

"Ceci étant dit, son très beau roman "Une chaîne dans le parc" reste dans le peloton de tête car les membres du Goncourt qui ont à juger les livres et non les hommes n'accordent que l'importance qu'il mérite à ce curieux incident de parcours. Ils sont d'accord avec cette mise au point."

Beaulieu et Bergeron

Dans la même édition de La Presse, Victor Lévy Beaulieu et Léandre Bergeron, respectivement écrivain, directeur des éditions de l'Aurore et écrivain et directeur des éditions Québécoises et des éditions de l'Aurore, font part aux membres Goncourt "qu'ils ont de bonnes raisons, en tant qu'auteurs et en tant qu'éditeurs, pour ne pas s'associer au concert publicitaire de La Presse sur la (suite de la page précédente)

(suite à la page suivante)

visite des Messieurs de Goncourt dont les idées sur la culture et la nation québécoise sont pour le moins sujettes à caution. Que M. Lanoux boive comme du petit lait les propos ridicules du maire Drapeau sur la langue québécoise; que les chastes Messieurs de Goncourt se fassent flatter la bédaine par ce pauvre Jean Marchand et ce vague croque-mort qu'est Marc Lalonde; que Roger Lemelin amène tout ce beau monde sur le belvédère du Mont-Royal, voilà qui confirme ce que nous pensions: ces Messieurs de Goncourt sont venus faire du tourisme, le français étant mal porté depuis quelques années, payant peu. Aussi, ces Messieurs de Goncourt, reprenant une vieille idée de l'Eglise catholique, ont-ils décidé de descendre dans la rue, avec les minables...

Le vainqueur

Déclarations orageuses, incidents de parcours ou quelques minables en habit du dimanche, de toute façon le Prix Goncourt sera décerné cette année... A qui? Un québécois, un Suisse, un... Enfin, ne brûlons pas les étapes et n'anticipons pas. Chose certaine, le Goncourt 1974 aura semé la pagaille au Québec, dans le monde littéraire. Eveiller les consciences, rejeter le paterna-

lisme et l'esprit colonialiste des Français, à nous d'y voir ou non. Pour ma part, le French-Paris est à la baisse et l'on recherche le Qué-

bécois... un langage teint, caricaturé, quelquefois, mais comme le dit si bien Langevin, "la sensibilité des français" peut, à mon

humble avis, se cloîtrer en France. Ainsi soit-il...

(1): Textes tirés de La Presse, éditions du 19 octobre et du 22 octobre.



EDITIONS DU JOUR — Mercredi dernier avait lieu, à la maison d'éditions du Jour à Montréal, le lancement d'un livre intitulé "La mort rousse" de l'auteur Pierre Châtillon, natif de Nicolet. Une trentaine de personnes étaient réunies, dont votre humble serviteur (!), afin d'échanger quelques propos avec cet auteur qui enseigne présentement à l'Universi-

té du Québec à Trois-Rivières. Pierre Châtillon vient de faire publier son premier roman. Précédemment, il a écrit sous forme de recueils de poèmes et de proses. Il apparaît sur la photo accompagné de la relationniste pour les éditions du Jour, Mlle Manon Mercier.

(Photo L'Union par Jean-Pierre Allard)

Avis aux maquettistes**Le CLF vous invite**

Par Jean-Pierre Allard

Le Cercle du Livre de France, dans un communiqué de presse, annonçait que la date limite pour les inscriptions pour le prix "Molson" de maquettes est fixée, cette année, au 20 novembre à midi.

Il serait bon de se rappeler que le prix "Molson" de maquettes comprend un premier prix de \$300, qui récompense la meilleure maquette de couverture sous laquelle paraîtra le livre gagnant du prix Jean Béraud-Molson, un deuxième prix de \$100 et quatre troisièmes prix de \$25.

Les candidats à ce prix de maquettes devront s'inscrire par lettre adressée au Cercle du Livre de France, 8955 boulevard Saint-Laurent à Montréal, H2N 1M6, en précisant leur nom, leur adresse et leur numéro de téléphone.

Lorsque les textes du prix Jean Béraud-Molson seront disponibles, un exemplaire sera envoyé à chacun des concurrents et un délai de 15 jours leur sera accordé pour soumettre leurs maquettes. Chaque concurrent a le droit de présenter trois projets.

Les maquettes devront remplir les conditions suivantes: le nombre des couleurs est limité à trois, y compris le noir. La séparation des couleurs doit être faite. Les dimensions de la maquette doivent être: 5 1/2 x 8 1/2. Les mentions: Prix Jean Béraud-Molson 1974, et le sigle du CLF qui leur sera adressé en même temps que le texte, doivent figurer, ainsi que le titre de l'ouvrage et le nom de l'auteur. Toute maquette qui ne correspondra pas aux normes indiquées ci-dessus, sera retournée à son auteur.

Le jury qui jugera les oeuvres est composé de: M. Robert LaPalmé, président, un représentant de la brasserie qui collabore à ce concours, l'auteur et un représentant du Cercle du Livre de France.

OFFRE D'EMPLOI A VICTORIAVILLE

LA MAISON J.E.C. GIROUX LTEE. MAINTENANT CONNUE SOUS LE NOM DE GIROUX BUILDALL, EST EN PLEINE EXPENSION ET A DE NOUVEAU UN BESOIN URGENT DE PERSONNEL COMPETENT A TEMPS PLEIN COMME VENDEUR POUR SA DIVISION DE **MATERIAUX DE CONSTRUCTION**

EXIGENCES: AGE: 25 A 35 ANS

.CONNAISSANCE DE LA LIGNE ET CAPACITE D'APPRENDRE RAPIDEMENT

.INTERESSE A TRAVAILLER DANS UN MILIEU DYNAMIQUE

.CAPACITE DE S'EXPRIMER AVEC CONFIANCE ET PERSUASION

.INTERESSE A APPRENDRE

SALAIRE EN PROPORTION AVEC L'EXPERIENCE

N.B.: POUR OBTENIR UN RENDEZ-VOUS AVEC PIERRE GIROUX, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC

MLLE DESHARNAIS A: (819) 758-1555

GIROUX

BUILDALL
MAGASIN ASSOCIE

Autos neuves
Autos usagées

Plan budgétaire Ford Motor
Credit à taux bancaire



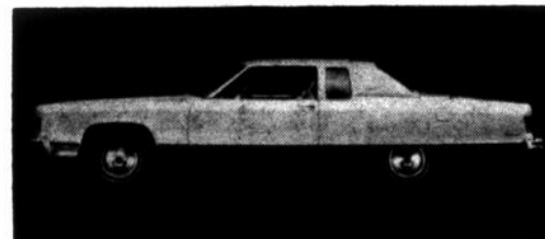
Mercury Monarch



Mercury Cougar XR-7



Mercury Grand Marquis



Lincoln Continental Coupé

GUYP
ST-PIERRE
AUTO
387 NOTRE-DAME, EST — VICTORIAVILLE

Le carnet artistique

Par Jean-Pierre Allard

Le Théâtre Laurier présentera demain soir, à compter de 20 h. 30, une pièce intitulée "Au coeur de la rose" de l'auteur Pierre Perrault. C'est, en résumé, l'histoire d'une jeune fille qui veut quitter le phare isolé en plein fleuve où elle vit avec ses parents. La distribution comprendra: Janine Sutto,



Patrick Peuvion, Anouk Simard, Jacques Morin, Raymond Bouchard et Daniel Tremblay. De l'auteur, on dit qu'il est né à Montréal et qu'après ses études classiques, il s'inscrit à la faculté de droit à l'Université de Montréal, où il est directeur du Quartier Latin. Il poursuit ensuite ses études à l'Université de Paris, en histoire du droit, en 1951-1952, et en droit international privé à l'Université de Toronto, 1953-1954. Il pratique quelques années, puis abandonne le droit pour devenir écrivain. Donc, "Au coeur de la rose" est une pièce à ne pas manquer!

- 0 - 0 - 0 - 0 - 0 - 0 - 0 -

Le Ciné-participation du Cégep de Victoriaville présentera, ce soir, à compter de 19 h. 30 (ou en matinée à 12 heures), le film "Québec. Duplessis et après". Ce film pourra être visionné au petit auditorium du Cégep aux heures indiquées antérieurement. L'entrée est gratuite.

- 0 - 0 - 0 - 0 - 0 - 0 - 0 -

Le Ciné-Colège du Cégep local offrira à son auditoire un film intitulé "Nada" qui sera porté à l'écran du grand auditorium les 1 et 2 novembre prochain. "Nada" est un film du gné Claude Chabrol, (Franco-Italien) et est sous le signe du drame avec des interprètes tels que Tabiotesti et Maurice Garrel. En somme, c'est une étude de la violence, lutte contre le pouvoir établi.

- 0 - 0 - 0 - 0 - 0 - 0 - 0 -

Le vendredi premier novembre, Enrico Macias donnera son spectacle au Laurier. Quel souvenir gardez-vous d'Enrico Macias? La réponse est unanime: "C'est un type formidable qui nous apporte la joie, la gaieté et le soleil. Enrico Macias, c'est un pur, un vrai, un homme qui aime son métier, c'est un type qui sait communiquer à un point tel qu'il n'a pas nécessairement besoin de parler." Un spectacle avec Enrico Macias, dit-on, ça vaut la peine d'être vu!

- 0 - 0 - 0 - 0 - 0 - 0 - 0 -



Cette semaine à la Place des Arts

Par Jean-Pierre Allard

Voici l'horaire des spectacles qui seront présentés à la Place des Arts de Montréal du 29 octobre au 4 novembre inclusivement. Si, toutefois, vous désirez obtenir des billets pour ces différents spectacles, vous n'avez qu'à écrire à l'adresse suivante: "La Place des Arts, Montréal, H2X 1Z9.

SALLE WILFRID-PELLETIER:

Du 29 octobre au 4 novembre à 20 h. 30:
Enrico Macias

THÉÂTRE MAISONNEUVE:

Du 29 au 31 octobre à 20 h. 30:
Serge Lama

Le vendredi premier novembre à 20 h. 30:
Bruce Cockburn, chanteur-compositeur.

Les 2 et 3 novembre à 20 h. 30:
Edith Butler.

THÉÂTRE PORT-ROYAL:

Le samedi 2 novembre à 18 h. 30 et 22 heures:

"Un tramway nommé Désir" de Tennessee Williams.

Adaptation: Guy Dufresne, mise en scène: Olivier Reichenbach, décor: Guy Neveu, costumes: François Barbeau, musique: Michel Ponton, distribution: Hélène Loiselle, Michel Forget, Sophie Clément, Aubert Pallascio, André Boucher, Paul Savoie, Jean-Denis Leduc, Jacques Galipeau, Marc Messier, Martine Rouzier, Louise Saint-Pierre.

UN DIAMANT

**c'est tout un monde
et pour mieux le
connaître il faut
consulter
un spécialiste**



Un diamant est éternel

prenez rendez-vous
au plus tôt avec

RAYMOND NAPPERT

105 Notre-Dame E. 752-2463

18 ANS
Adultes



Gourmandines
Sandra JULLIEN

FEMI BENUSSI
SONIA VAREUIL

**C'est plus Facile
de garder
la BOUCHE OUVERTE...**

Couleur

**1er au
7 nov.**

Horaire

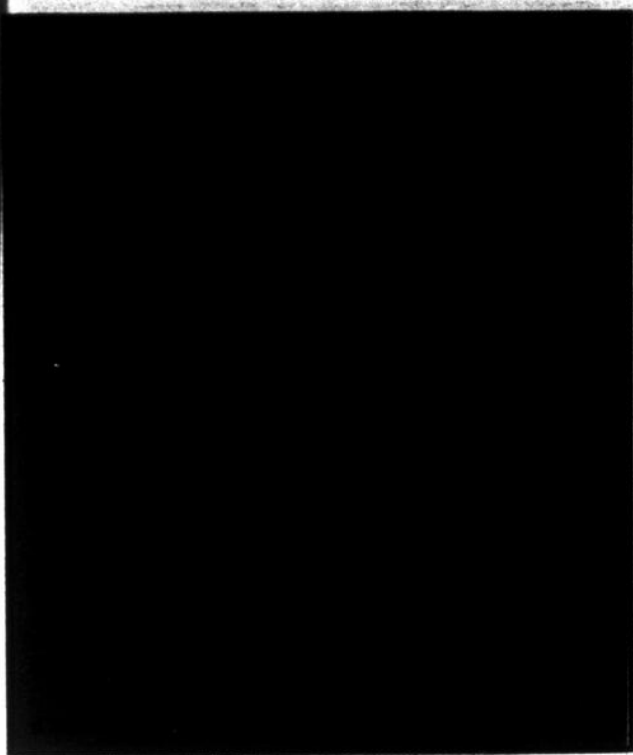
VEN. et LUN. à JEU.
7.30 - Gourmandines
9.00 - C'est plus facile

SAM. et DIM. SOIRS
6.45 - 10.00 - Gourmandines
8.30 - C'est plus facile

DIM. MATINEE
1.30 - Gourmandines
3.00 - C'est plus facile

Théâtre **VICTORIA**

TEL 752 2707 44, BLVD. CARRIGAN VICTORVILLE



Soirée-rencontre


NORBERTVILLE (GAB) — Le Comité d'école Notre-Dame de St-Norbert d'Arthabaska, avec Mme Jacqueline Boulanger comme présidente, projette l'organisation d'une manifestation spéciale. Il s'agit d'une soirée-rencontre, à caractère social et récréatif. La manifestation a pour but de favoriser l'établissement de liens d'amitié plus étroits entre les parents, le personnel académique et les autorités de la Commission scolaire Prince-Daveluy. La date et l'endroit ainsi que le programme sont encore à déterminer par les promoteurs de cette initiative.

Déjeuner-assemblée

PRINCEVILLE (GAB) — Le grand-chevalier du Conseil 5986 de Princeville, M. Paul-Emile Jacques, a reçu quelque 140 participants, femmes et hommes, au déjeuner-assemblée d'octobre. Il a été convenu que la "Journée colombienne" prendait cette année la forme d'une soirée récréative publique dont la date est fixée au 22 novembre. D'autre part, la Commémoration des morts aura lieu le soir du 2 novembre, à Saint-Norbert d'Arthabaska. Cette manifestation sera suivie de la fête aux huitres, le même soir, au local des Chevaliers de Colomb, à Princeville.

AU CINEMA LAURIER
MERCREDI - 30 OCT. à 9.00
 JANINE SUTTO dans
ALL COEURS DE LA NOUVE
 BILLETS EN VENTE
 \$4.50
 \$3.50
 \$2.50
 AU LAURIER et PH. HOULE

KEBEC SPEC INC
 présente
AU LAURIER
VENDREDI
1er NOV.
Enrico
Macias
 GUICHET FERMÉ



AU CINEMA * POUR TOUS LES JEUNES
LAURIER SAMEDI le 2 NOV. à 1.15 p.m.
 ADM. .75

JERRY LEWIS
C'EST
"Le DINGUE du PALACE" "THE BELLEBOY"
 DES AVENTURES BOULES
 UN POU UNE CONTINUEL
 des BARS

DEUXIEME GRAND FILM:
 UN FILM DE CAPE et D'EEPEZ
"LE PROSCRIT"
 en couleurs avec ANTHONY DEXTER

ATTENTION
 LES BILLETS POUR LE "BAL du PERE NOEL" sont présentement en vente au LAURIER et CHEZ JAMICO
 Ce GRAND GALA aura lieu samedi - 23 nov.

un spectacle enchanteur et inoubliable... **POUR TOUS**

SOUTH PACIFIC
 en FRANÇAIS
 en COULEUR
 Rossano Brazzi-Mitzi Gaynor
 John Kerr-France Nuyen
 une musique de RODGERS & HAMMERSTEIN
 version originale et intégrale

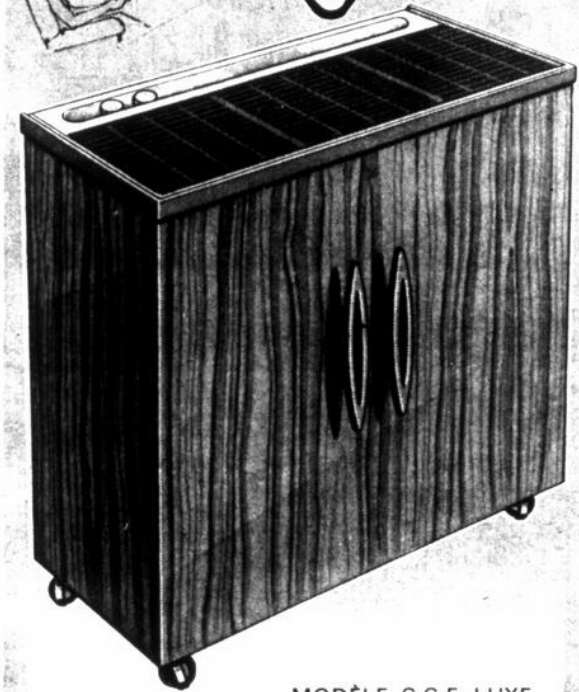
NORAIRE
 SAMEDI
 2 représentations
 8.30 et 9.30
 DIMANCHE
 3 représentations
 à 1.30 - 5.00 - 8.30
 LUN. à JEU. à 7.30

Aussi à l'affiche: **"LA BALLADE de JOS CARIBOU"** en couleurs

AU LAURIER SAM. à JEU. du 2 au 7 NOV.
 Victoriaville



Préparez-vous pour l'hiver à bon compte chez Canadian Tire



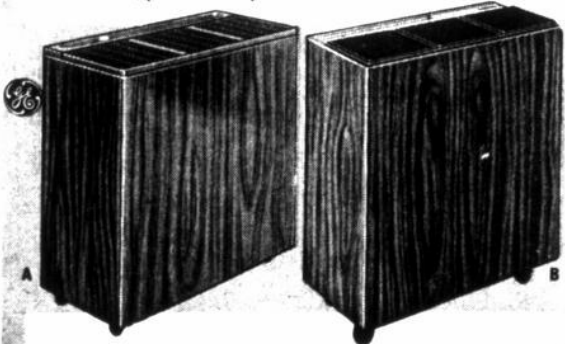
MODÈLE C.G.E. LUXE

Humidificateur moderne

Élégant meuble en acier recouvert de vinyle similité. Disperse jusqu'à 9.6 gallons d'eau par jour. Ventilateur à vitesse réglable. Hygrostat réglable au degré d'humidité voulu. Indicateur de niveau d'eau. Roulettes pratiques. Un achat que vous ne regretterez pas!

Nettoyeur "Re-Nu" pour tampon
Enlève le calcaire. Améliore le fonctionnement.

Assainisseur d'humidificateur Mastercraft, 8 oz. liq.
Lavande, pin ou non parfumé.



Disperse jusqu'à 9.6 gallons d'eau par jour. Arrêt automatique. En acier recouvert de vinyle similité pour s'assortir à l'ameublement. Améliore le confort. Seulement 79.99

Puissant humidificateur à 3 vitesses dispersant jusqu'à 17 gallons d'eau par jour. Hygrostat. Indicateur lumineux de remplissage, ventilateur 10". Réservoir de 5.8 gal. Similibois. Roulettes. 98.95

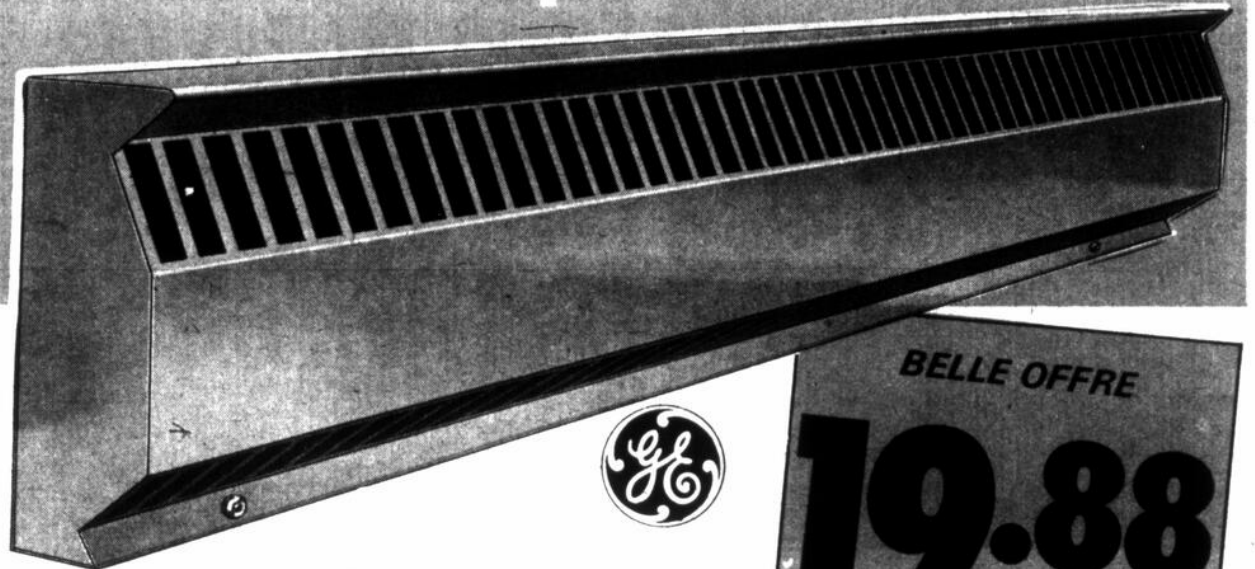
Câble chauffant Mastercraft pour maison ou garage

Fait fondre la neige du toit.

54 pi. 270 W.	17.99
80 pi. 405 W.	18.99
Bande 9 pi. 63 W.	10.99
Bande 12 pi. 84 W.	11.99
Bande 15 pi. 105 W.	12.99

Longueurs supplémentaires également disponibles

Radiateur de plinthe fixe C.G.E.

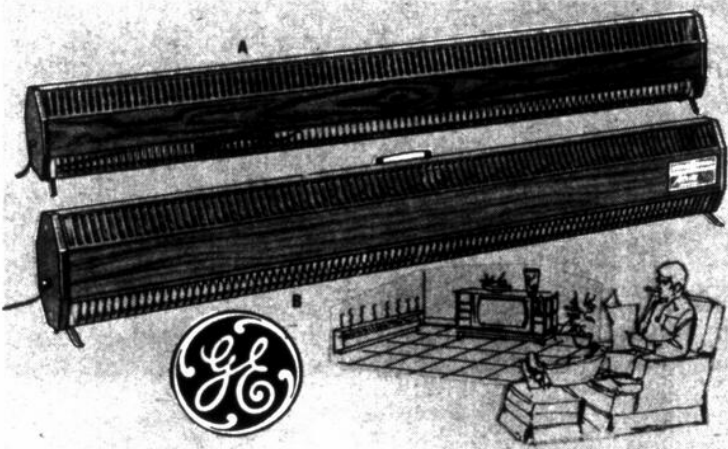


BELLE OFFRE
19.88
2 PI. DE LONG
500 W. 240 V

Radiateur précâblé C.G.E. avec élément chauffant rapide et durable Calrod. Arrêt de sûreté automatique pour empêcher le surchauffage en cas de blocage de la circulation d'air. Élément à ailettes protégé par grilles dessus et dessous. Carter en métal beige à crochets. Certifié ACNOR (CSA) pour fil 2/12NMD-7 jusqu'à 20A. 240 V.

- Autres grandeurs:
- 3 pi. de long, 750 W. 26.88
 - 4 pi. de long, 1000 W. 33.88
 - 5 pi. de long, 1250 W. 39.88
 - 6 pi. de long, 1500 W. 45.88
 - 8 pi. de long, 2000 W. 57.88
 - 10 pi. de long, 2500 W. 63.88

Thermostats à montage mural ou sur radiateur, un ou deux poles



Radiateur de type à convection avec thermostat sur le côté. Élément 1500 watts. Élégant carter en acier de 48" de long. 120 V. Un appareil de chauffage mobile et pratique à un.

Elément Calrod en acier inoxydable à chauffage rapide avec dissipateur de chaleur à ailettes breveté. Thermostat automatique. Éléments de sécurité: voyant-témoin, arrêt thermostatique, inversion du cheminement de la chaleur si l'appareil est renversé, grille. Long. 48" env. 1500 W., 120 V.

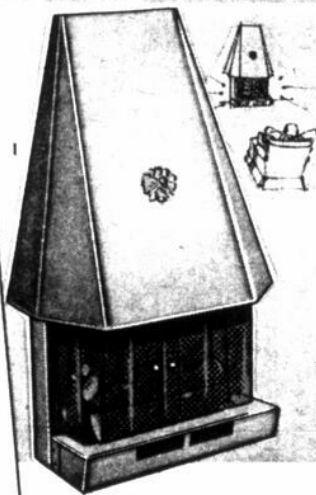


MASTERCRAFT
STYLE ORIGINAL!
Radiateur

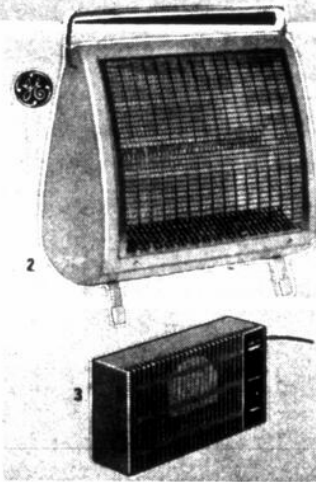
23.88

- Thermostat réglable
- Élément 1500 W

Chauffage instantané à air pulsé. 2 réglages. Interrupteur de sécurité en cas de chute. Arrêt sûr. Finition émaillée tangerine. 5 livres.



Vous aimerez cette ambiance chaude sans avoir les ennuis des cheminées à bois. Élément 1500 W, 120 V avec grille protectrice. Arrêt de sécurité automatique. Pare-étincelles métallique. Rouge mandarin ou noir mat. 56 1/2 x 32 1/4 x 15". 109.88



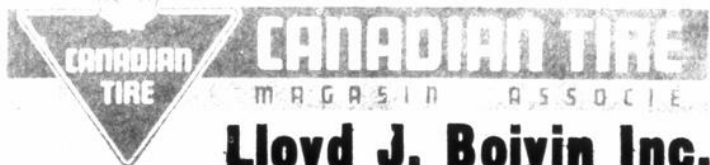
Radiateur électrique portatif compact. Chauffage instantané. 1500 W. Rouge ancien. 24.95



Améliorez le rendement de votre fournaise! Cet appareil auxiliaire augmente le débit d'air chaud. Pour registres au sol ou muraux. 120 V. 13 1/2 x 7 x 14". 17.88

Radiateur portatif renforcé à air pulsé. 2 éléments 1200 et 1500 W à commande thermostatique. Peut servir de ventilateur de refroidissement. 10 x 20 x 6 1/2". Ne manquez pas cette très bonne aubaine! 27.49

En plus!
BILLETS-BONIS
au comptant



Demandez une
CARTE DE CRÉDIT
Canadian Tire

Lloyd J. Boivin Inc.

122 Boul. Bois-Francs Nord - Victoriaville
368-1800